

République Algérienne démocratique et populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Dr Moulay Tahar de Saïda
Faculté des Lettres, des Langues et des Arts
Département de français



Mémoire de fin d'étude pour l'obtention d'un diplôme de Master

Option : Didactique et langues appliquées

Thème

*L'impact des interférences linguistiques sur
l'apprentissage du FLE.*

Cas d'étude :

Les étudiants de 2^{ème} année de licence Histoire

-Université de Saïda-

Présenté par

Mr. TIGRINE Abdelkader

Sous la direction de

Mme. KHELIF Khadidja

Membres de jury

Mr Mohamed Sayah

Président

Mme Imène Terras

Examinatrice

Mme Khadidja Khelif

Rapporteur

Année Universitaire : 2017-2018

Remerciements

Je tiens d'abord, à remercier Dieu le tout Puissant et Miséricordieux, qui m'a donné la force, le courage et la patience pour accomplir ce modeste travail.

En second lieu, je présente mes sincères remerciements, mon profond respect, toute ma gratitude et reconnaissance du fond du cœur, à Madame Khelif Khadidja de m'avoir encadré et guidé dans mon travail, et pour ses précieux et bénéfiques conseils.

Mes vifs remerciements vont également aux membres du jury pour l'intérêt qu'ils ont porté à mon projet de recherche, en acceptant de l'examiner et de l'enrichir par leurs propositions.

Mes vifs remerciements à Monsieur Nabi Mohamed enseignant du français au département des sciences humaines pour son accueil et sa collaboration.

Mes vifs remerciements aux étudiants de 2^{ème} année Histoire pour leur collaboration.

Mes vifs remerciements à mon collègue Sehouf Med Amine pour son soutien

Dédicace

Je dédie ce modeste travail à :

Mes chers parents

Mes chers membres de la famille

Mes amis

Mes collègues de travail.

Table des matières

Remerciements

Dédicace

Introduction Générale 07

Chapitre I Les Interférences Linguistiques Concepts Théoriques

1) Présentation du contexte langagier algérien	10
1.1) La sphère arabophone	10
1.2) La sphère berbérophone	11
1.3) La sphère des langues étrangères	11
2) Le Bilinguisme	12
3) Le contact de langues	13
4) Les interférences linguistiques	13
4.1) Définition des interférences linguistiques	14
4.2) Les types d'interférences	15
4.2.1) Les interférences phonétiques	15
4.2.2) Les interférences morphosyntaxiques	16
A) Interférence morphologique	16
B) Interférence syntaxique	17
4.2.3) Les interférences lexicales	17
4.2.4) L'interférence sémantique	18
4.2.5) L'interférence grammaticale	18
4.2.6) L'interférence culturelle	19
5) Analyse des erreurs	20
5.1) Définition de l'analyse des erreurs	20
5.2) Concept d'erreur	21
5.2.1) Définition de l'erreur	22
5.2.2) Définition de la faute	22
5.3) Types d'erreurs	23
A) Classification de Jack C Richards	23
B) Classification de Theo Van Els	24
C) Classification de M K Burt et C.Kipasky	24
5.4) Aperçu sur l'analyse des erreurs	24

5.4.1) Sources des erreurs	24
A) Interférence de la langue maternelle	25
B) Généralisation abusive des règles de la langue cible	25
C) Stratégies de communications	25
D) Sur-élaboration	26
E) Transfert d'apprentissage	26
5.4.2) correction d'erreurs	26
A) Gravité des erreurs	26
B) Moment de la correction	27
C) Techniques de correction d'erreurs	27
D) Qui est engagé dans la correction d'erreurs ?	28
6) Notions liées aux interférences	29
6.1) La langue maternelle	29
6.2) Langue étrangère	30
6.3) Langue source	30
6.4) Langue cible	30
6.5) Traduction	31
6.6) La Norme	31
6.7) L'analyse contrastive	32
7) Les grilles d'évaluation	32
7.1) La grille EVA	33
7.2) La typologie des erreurs de Nina Catach	36
Chapitre II La langue maternelle est une aide ou un obstacle dans l'apprentissage du FLE ?	
1) Description du terrain	38
2) Description de l'échantillon	38
3) Description du corpus	38
3.1) Exercice 01	39
3.2) Exercice 02	40
4) Méthode de recherche	41
4.1) Déroulement de l'enquête	41
4.2) Méthode d'analyse	41

5) Collecte de données	42
5.1) Résultats obtenus pour les exercices de grammaire	42
5.2) Résultat obtenu pour les productions écrites	43
6) Interprétation de résultats	43
6.1) Interprétation de l'exercice 01	44
6.2) Interprétation de l'exercice 02	45
6.3) Interprétation des productions écrites	47
6.3.1) Exemple 01	47
A) Analyse selon la grille EVA	48
B) Analyse selon la grille de Nina Catach	49
C) L'extraction des erreurs interférentielles	49
D) Interprétation des erreurs interférentielles	50
6.3.2) Exemple 02	51
A) Analyse selon la grille EVA	52
B) Analyse selon la grille de Nina Catach	52
C) L'extraction et l'interprétation des erreurs interférentielles	53
6.3.3) Quelques interférences trouvées dans les autres copies	53
6.4) Solutions pour réduire le phénomène d'interférence	53
6.4.1) Des propositions destinées à l'enseignant	53
6.4.2) Des propositions destinées à l'apprenant	54
Conclusion Générale	56
Références bibliographiques	
Annexes	

Introduction Générale

« *Traversée par plusieurs peuples (Phéniciens, Romains, Vandales, Byzantins, Arabes, Portugais, Espagnols, Turcs et enfin Français) qui se sont succédés pour occuper un espace géographique déjà habité par des populations berbères, l'Algérie a été un carrefour de civilisations et un lieu de brassages sociolinguistiques que l'on peut percevoir dans la réalité des pratiques langagières actuelles* » (Taleb-Ibrahimi, 1995 ; Morsly, 1988).

Cette réalité des pratiques linguistiques est remarquée par l'existence de plusieurs langues, sur des différentes régions du pays ou bien par l'utilisation de plusieurs langues par le même individu, nous parlons de plurilinguisme et le bilinguisme.

L'apprentissage d'une langue étrangère au sein d'une société multilingue signifie qu'elle sera influencée par ces langues, nous distinguons deux types d'influence, une influence positive qui favorise son apprentissage et une autre négative qui empêche son apprentissage. Dans cette recherche nous allons traiter un phénomène négatif dû à l'influence de la langue maternelle sur la langue étrangère le français dit interférence linguistique, avec l'intitulé : les interférences linguistiques et leurs effets sur l'apprentissage du FLE.

L'interférence linguistique est définie par « *l'utilisation d'éléments d'une langue quand on parle ou on écrit une autre langue* »¹ ou bien « *le fait de transférer des habitudes langagières de la langue source vers la langue cible* »², il s'agit d'un effet négatif de la langue maternelle sur la langue étrangère dans notre cas le français.

Un nombre très important des étudiants ou des apprenants tombent dans les interférences linguistiques lors de l'utilisation du français dans leurs discours écrits ou orales, ce phénomène est très remarqué au niveau de l'université algérienne. C'est pour cela que nous sommes intéressé à ce sujet, un sujet d'actualité et motivant pour les deux spécialités à savoir la didactique des langues appliquées et les sciences du langage.

¹ MACKEY W, *Bilinguisme et contact de langages*, Paris : Klincksieck, 1976, p414.

² DEBYSER Francis, « La linguistique contrastive et les interférences ». In: *Langue française*, n°8, Apprentissage du français langue étrangère, 1970, P35.

Pour traiter ce sujet, nous devons reprendre un ensemble de concepts théoriques liés au phénomène d'interférence linguistique, tel que : le bilinguisme, contact de langues, la traduction, la langue maternelle, langue étrangère....etc.

Notre recherche sera réalisée sous forme d'une enquête au sein de l'université de Saida plus précisément avec les étudiants de 2ème année licence Histoire, dans le module français langue étrangère, dans le but de voir l'effet de ce phénomène sur leur apprentissage du FLE.

La question centrale que nous nous sommes posée est celle du degré de l'interférence dans les productions en FLE des étudiants de la 2^{ème} année licence (département d'Histoire).

Nous tentons de répondre aux questions suivantes :

- Dans une situation problème, ces étudiants en faisant recours à la langue maternelle, où à une autre langue réussissent- ils le plus souvent leurs transferts?
- les erreurs commises sont- elles d'origines interférentielles ? Quelles est leur source ?
- Comment réduire l'effet des interférences ?

Pour répondre à ces questions, il nous faut d'abord définir ce phénomène, ses aspects, ses types à travers des recherches théoriques et à l'aide de ce bagage théorique nous allons proposer ces hypothèses :

- L'apprentissage d'une langue étrangère serait automatiquement influencé par la langue maternelle que l'apprenant utiliserait comme source lorsqu'il se bloque, la langue maternelle pourrait constituer une résolution au problème rencontré, mais il serait possible de tomber dans l'erreur dans le cas où l'apprenant transfère une habitude langagière de la langue maternelle qui n'est pas conforme à celle de la langue étrangère.
- Les erreurs commises proviendraient généralement de la langue maternelle sinon d'une autre langue que l'apprenant possède
- Les stratégies d'apprentissage utilisées par les apprenants les conduiraient à l'interférence (utilisation de la traduction).
- L'influence des connaissances antérieures (les acquis) ainsi que l'influence de la langue maternelle manifesterait par des interférences linguistiques.
- La différence culturelle entrerait en jeu comme une source d'interférences.

- L'analyse contrastive et celle des erreurs seraient des solutions pour réduire ces interférences

Pour la vérification de ces hypothèses, nous allons effectuer une enquête auprès des étudiants de 2^{ème} année licence Histoire université Tahar Moulay Saida. Au début nous allons commencer par une séance d'observation, puis nous allons proposer aux étudiants des exercices de grammaire (Articles indéfini, Articles Partitifs), ensuite nous allons demander à eux la réalisation d'une production écrite. Finalement après la collecte de ce corpus nous allons faire l'analyse et l'interprétation des résultats.

De point de vue organisationnel, notre travail sera réparti en deux chapitres, le premier chapitre sera consacré à la partie théorique dans laquelle nous trouverons les différentes notions théoriques nécessaires liés à notre sujet, le deuxième chapitre présentera la description de notre partie pratique et l'analyse des résultats obtenus durant cette enquête. Finalement nous clôturons ce modeste travail par une conclusion générale.

Chapitre I

L'interférence linguistique concepts
théoriques ?

La langue est considérée comme un moyen de communication c'est-à-dire elle permet l'échange, le partage et le contact entre les gens de la même société, elle est aussi un moyen de transmission de la culture, en plus elle présente l'un des facteurs de l'identité d'un individu ou d'une société. Actuellement les gens cherchent à acquérir plusieurs langues pour accéder facilement aux autres pays et autres cultures par le biais de ces langues. Dans ce chapitre nous faisons la description de la situation linguistique en Algérie et nous présentons quelques notions de base liées à notre thème les interférences linguistiques.

1) Présentation du contexte langagier algérien ¹

La société algérienne est plurilingue, elle s'organise autour de trois sphères langagières : la sphère arabophone, sphère berbérophone et la sphère des langues étrangères. Cette répartition est due essentiellement à deux facteurs historique et géographique.

1.1) La sphère arabophone

L'arabe vecteur de l'islamisation et de l'arabisation de l'Afrique de nord, elle est la première langue selon le nombre d'usagers et l'espace qu'elle occupe, de point de vue institutionnel, elle présente la première langue officielle du pays. Elle est parlée ou utilisée selon plusieurs registres :

- Arabe classique [fusha] : considéré comme le model parfait que représente le texte coranique.
- Arabe standard (moderne) : c'est la langue d'intercommunication entre tous les pays arabophones.
- Arabe ou dialecte cultivé : c'est l'arabe parlé par les personnes scolarisées.

1- ¹ Taleb Ibrahim Khaoula, « coexistence et concurrence des langues » L'Année du Maghreb, 2004, consulté Avril 2018. URL : <http://journals.openedition.org/anneemaghreb/305>

- Les dialectes : l'acquisition et l'utilisation de ces dialectes sont spontanés, en Algérie existent quatre dialectes dit dialectes régionaux à savoir ; dialecte d'Est autour de Constantine, l'Algérois au capital et les villes voisines d'elle, l'Oranie parlé à l'Ouest du pays, et finalement le dialecte de Sud utilisé dans l'Atlas saharien. De plus à ces dialectes dans chaque région, nous trouvons les dialectes ruraux et les dialectes citadins.

1.2) La sphère berbérophone

Elle est constituée par les dialectes berbères, prolongement des anciennes variétés connues dans le Maghreb, ces dialectes pratiqués en Afrique de l'Égypte au Maroc et de l'Algérie au Niger.

En Algérie les dialectes berbères dites amazighs occupent des régions de pays et présentent la langue maternelle dans ces régions, ils sont :

- Le Kabyle ou Takbaylit : occupe la grande kabylie les villes de (Tizi Ouzou, Béjaia, Bouira) plus d'autres régions dites petites kabylies (Sétif, El Bayed, Naama ...etc).
- le Chaoui ou Tchaouit : pratiqué à l'Aurès (Batna, Khanchla, Oumbouaki...etc).
- le Mzabi pratiqué à Mzab (Ghardaia)
- le Targui ou Tamarchek : utilisé par les Touareg du grand Sud (Hoggar et Tassili).

Actuellement, suite à la volonté des pouvoirs politiques du pays, le kabyle est devenu une langue et pas un dialecte. De plus elle est devenue une langue officielle enseignée dans tout le territoire du pays depuis 2016.

1.3) La sphère des langues étrangères

En raison de son emplacement stratégique, l'Algérie était colonisée par plusieurs forces coloniales ; l'Espagne du côté Ouest Oran et les villes voisines, l'Italie du côté Est et

après en 1830 par la France. Cette dernière a considéré l'Algérie comme une partie d'elle. Avec une longue durée de colonisation 132 ans du 1830 jusqu'au 1962.

La propagation des langues étrangères en Algérie présente une des résultats ou un héritage de sa colonisation. Jusqu' à nos jours nous remarquons l'utilisation des mots espagnols dans la région Ouest du pays (Oran, Ain Temouchent) et même pour l'italien utilisé dans la région Est du pays à Annaba.

Pour Le français en Algérie, il occupe une grande place dans la société Algérienne en raison de la grande durée de la colonisation française et de son importance dans la vie quotidienne des algériens ; car il est utilisé dans plusieurs champs : administratif, économique et enseignement supérieur.

Le statut de français en Algérie dépasse le statut d'une langue étrangère à une langue seconde aussi, il présente la première langue étrangère selon le nombre d'utilisateurs. Actuellement la société Algérienne est dite bilingue avec l'utilisation des langues ; Kabyle/Français ou Arabe/Français. Pour ces raisons le citoyen algérien s'intéresse beaucoup à l'apprentissage de cette langue.

La variété de paysage linguistique et le contact de langues en Algérie provoquent l'apparition de plusieurs phénomènes durant l'apprentissage du français, parmi ces phénomènes : l'alternance codique, le bilinguisme et les interférences linguistiques...etc. Ces phénomènes présentent des champs d'études et de recherches pour les étudiants en didactique et les spécialistes en linguistique.

2) Le Bilinguisme

Le bilinguisme est la situation linguistique dans laquelle les sujets parlants sont conduits à utiliser alternativement selon les milieux et les situations deux langues différentes. C'est la maîtrise parfaite de deux codes linguistiques par un individu ou une communauté, le faite de s'exprimer facilement dans deux langues différentes et passer simplement de l'une à l'autre.

William. F.MACKEY définit le bilinguisme comme « *le phénomène mondial. Dans tous les pays on trouve des personnes qui utilisent deux ou plusieurs langues à diverses fins dans divers contextes. Dans certains pays pour être considérée comme instruite, une*

personne doit posséder plus de deux langues. »². Un phénomène universel vu dans certains pays comme un avantage et une marque d'instruction.

3) Le contact de langues

Dû à l'existence de deux ou plusieurs langues dans une société ou chez un individu ; le terme a été utilisé pour la première fois par Weinreich en 1953, selon lui, le contact de langues inclut « *toutes situations dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement d'un individu .le concept de contact de langues réfère ou fonctionnement psycholinguistique de l'individu qui maîtrise plus d'une langue, donc individu bilingue.* »³.

Ce phénomène conduit le locuteur à utiliser deux ou plusieurs langues dans les situations de communications quotidiennes. Une autre définition du dictionnaire de linguistique et sciences du langage « *le contact de langues est la situation humaine dans laquelle un individu ou un groupe sont conduit à utilisés deux ou plusieurs langues* »⁴.

Pour Josiane F. Hamers : « *le contact de langues inclut toutes situation dans laquelle une présence de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu* »⁵. Ce concept est une notion fondamentale de la sociolinguistique qui a été abordée par plusieurs chercheurs algériens tel que : Taleb Ibrahim(1996), Derradji(1996) et Dourari (2003),... etc.

4) Les interférences linguistiques

L'interférence est un phénomène linguistique issu de fait du contact de langues.la pratique d'une langue étrangère est généralement influencée par la langue maternelle ou par ses habitudes langagières. Nous parlons d'interférence linguistique lors cette influence est négative sur cette langue étrangère.

² MACKEY William Francis, *bilinguisme*, in Marie-Louise Moreau, *sociolinguistique concepts de base*, MARDAGA ., 1997 .

³ HAMER Josiane F, *Contact de langues*, in Moreau. M-L (éd), *Sociolinguistique concepts de base*, Liège, Mardaga, 1997, p. 94.

⁴ DUBOIS.J et Al, *Dictionnaire de linguistique et sciences de langage*, Larousse, Bordas, 1994.

⁵ HAMERS 1997, p.94.

4.1) Définition des interférences linguistiques

La définition des interférences linguistiques est donnée par plusieurs linguistes et spécialistes de langue selon **Mackey** :

« L'interférence est l'utilisation d'éléments d'une langue quand on parle ou on écrit une autre langue. C'est une caractéristique du discours et non du code. Elle varie qualitativement et quantitativement de bilingue à bilingue et de temps en temps, elle varie aussi chez un même individu. Cela peut aller de la variation stylistique presque imperceptible au mélange des langues absolument évident. »⁶.

Une autre définition fournie par le Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage (1994) montre que l'interférence se manifeste à des niveaux d'ordre phonologique, morphologique et syntaxique. On dit qu'il y a interférence « *quand un sujet bilingue utilise dans une langue cible L2, un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue L1.* »⁷

L'interférence est considérée aussi comme un écart par rapport à la norme. Elle est réalisée par l'individu d'une manière involontaire comme l'indique **Hassan** : « *la violation inconsciente d'une norme d'une langue par l'influence des éléments d'une autre langue.* »⁸. Dans la même vision, **Hamers** considère l'interférence comme « *une déviation par rapport aux normes des deux langues en contact* »⁹ (1994 : 178).

Les interférences se manifestent d'une langue à l'autre. En raison de la présence de deux systèmes qui possèdent des traits identiques et d'autres différents, l'apprenant ou l'utilisateur de la langue L2 se réfère aux traits de sa langue maternelle, mais ces traits sont incompatibles avec celles de la langue L2 par conséquent il commet un ensemble des erreurs dites erreurs interférentielles. Le locuteur algérien, comme tout utilisateur de la langue dans un pays multilingue, ne cesse pas à produire des interférences, qui sont dues essentiellement aux différences linguistiques entre sa langue maternelle (l'arabe, le kabyle) et la langue étrangère (le français), ces erreurs seront notre objet d'étude.

⁶MACKEY W, *Bilinguisme et contact de langages*, Paris : Klincksieck, 1976, p414.

⁷ KANNAS Claude, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, 1994.

⁸ Hassan A, *Interférence, linguistique contrastive et sa relation avec l'analyse des fautes*, La pédagogie des langues vivantes, n°5, 1974, p171.

⁹ HAMERS J. & Blanc J- M. *Bilingualité et bilinguisme*, Bruxelles : Margada, 1983.

D'autres linguistes comme **Hamers** présente l'interférence comme un manque de compétence chez un bilingue dans la langue L2 : « *L'interférence se manifeste surtout chez des locuteurs qui ont une connaissance limitée de la langue qu'ils utilisent* »¹⁰.

Aussi **Hagège** la considère comme « *un croisement involontaire entre deux langues. A grande échelle, l'interférence dénote l'acquisition incomplète d'une langue seconde.* »¹¹.

Pour **F. Debyser** dans son article intitulé La linguistique contrastive et les interférences il définit l'interférence linguistique selon trois points de vue:

➤ **Point de vue psychologique:**

« *L'effet négatif que peut avoir une habitude sur l'apprentissage d'une autre habitude* ».

➤ **Point de vue linguistique:**

« *Un accident de bilinguisme entraîné par un contact entre les langues* ».

➤ **Point de vue de la pédagogie des langues vivantes :**

L'interférence est « *un type particulier de faute que commet l'élève qui apprend une langue étrangère, sous l'effet des habitudes ou une structure de sa langue maternelle* ».

4.2) Les types d'interférences

Les interférences linguistiques peuvent apparaître selon différents plans : phonétique, lexical, sémantique, syntaxique, et culturel.

4.2.1) Les interférences phonétiques

L'interférence phonétique est de façon générale l'influence de la langue maternelle sur la prononciation de la langue étrangère. Selon, **Blanc-Michel** :

« *Il y a une interférence phonétique lorsque un bilingue utilise, dans la langue active, des sons de l'autre langue, elle est très fréquente chez l'apprenant de la langue seconde, surtout lorsque l'apprentissage se fait à l'adolescence ou à l'âge adulte ; elle permet souvent d'identifier comme tel un locuteur étranger* »¹²

¹⁰ HAMERS & BLANC, 1983.

¹¹ HAGEGE Claud, *L'enfant aux deux langues*, Paris, éd Odile Jacob, 1996, p239.

¹² BLANC Jean Michel, *Concept de base de la sociolinguistique*, Paris, Ellipse, 1998, P.178.

En d'autres termes, l'interférence phonétique consiste à la difficulté de prononcer certains sons en langue étrangère à cause de l'influence des sons de la langue maternelle. C'est-à-dire l'interlocuteur parle en langue étrangère en utilisant les sons de sa langue maternelle.

Les différences des systèmes phonologiques de l'arabe et du français entraînent la production d'un nombre important d'interférences dans le contexte algérien. par exemple l'absence des phonèmes dans le système phonologique arabe comme le [y],[v],[G] et [p] vice versa pour le système phonologique français l'absence de [q] ق , [ħ] ح , [d] ض , [θ] ث , [ʧ] ط , et [ʕ] ع.

Pour U. Weinrich l'interférence ne se résume pas que dans l'absence des phonèmes d'une langue à l'autre. Mais elle survient lorsqu'un apprenant d'une langue étrangère identifie un phonème de cette dernière par un phonème de la maternelle.

« Il y a d'autres différences phonologiques entre les langues et on ne peut les établir en se bornant à constater seulement l'absence de phonèmes équivalents. C'est pourquoi il faut tenir compte de statut des phonèmes dans chacune des langues en présence »¹³.

En effet, Pour bien identifier les interférences phonétiques il faut faire une étude contrastive des deux systèmes phonologiques c'est-à-dire connaître les ressemblances et les différences entre le système phonologique de la langue source (Arabe) et le système phonologique de la langue cible (Français).

4.2.2) Les interférences morphosyntaxiques

La morphosyntaxe est définie dans le Petit Robert comme « *L'étude des formes et des règles de combinaison régissant la formation des énoncés* », La morphosyntaxe s'occupe de la combinaison entre les mots qui forment une phrase pour l'objectif de la cohérence de cette dernière. Pour les interférences morphosyntaxiques on distingue :

A) Interférence morphologique

Elle est liée à la forme du mot, elle concerne le genre et le nombre ainsi que les désinences et les modalités de dérivation et de composition.

¹³ WEINREICH Uriel, *Languages in contact*, Gallimard, Paris, 1973. P123.

B) Interférence syntaxique

En ce qui concerne les interférences syntaxiques, elles sont plus généralement qualifiées de transferts grammaticaux, de telles interférences se produisent lorsque des modalités d'ordre, d'accord, de sélection ou de modification automatique propres à une langue sont appliquées à des segments d'une autre langue. Il arrive, de plus, que les modalités grammaticales obligatoires dans la langue d'accueil ne soient pas appliquées aux unités empruntées. Les deux interférences sont regroupées puisque l'interférence morphologique entraîne le plus souvent celle syntaxique.

En parlant de ce sujet, **A. Tabouret -Keller** affirme dans le domaine de la grammaire que : « *L'interférence linguistique déterminera des perturbations dans le jeu des règles de la syntaxe et dans celui du marquage fonctionnel spécifique de syntagmes* »¹⁴.

Une autre définition des interférences morphosyntaxiques est donnée par J. Dubois : c'est « *la présence de modes d'agencement appartenant à un autre système dans une langue donnée* »¹⁵ dans la définition, de **Tabouret-Keller**, l'interférence se produit essentiellement au niveau de la syntaxe. En fait, les études montrent que l'interférence est prépondérante au niveau syntaxique. Ce qui n'est pas le cas de l'emprunt lorsqu'il est intégré. Il subit tout d'abord l'influence morphologique puis syntaxique.

4.2.3) Les interférences lexicales

HAMERS.J.F (1997, p178) discute la notion d'interférences de types lexicales : « *On parlera d'interférences lexicales lorsque le locuteur bilingue remplace, de façon inconsciente, un mot de la langue parlée par un mot de son autre.* »¹⁶. Aussi l'indiquent **GENIVIEVE, VERMES** et **JOSIANE BOUTET** « *l'interférence apparaît remarquablement aussi au niveau du lexique, lorsqu'il y'a intrusion d'unité de L1 dans L2, l'apprenant ou le bilingue confirmé, peut utiliser un mot ou un groupe de mots de sa langue dans l'autre langue* »¹⁷. L'interférence lexicale est le fait qu'un bilingue apporte un mot de sa langue maternelle pour l'utiliser inconsciemment dans la langue cible, c'est-à-dire sans

¹⁴ KELLER A T., « l'expression contact comme révélatrice de dynamique des langues », in, journal de langue en contact, 2008, p7-18.

¹⁵ DUBOIS J, *Dictionnaire de linguistique*, Larousse. Paris, p225.

¹⁶ HAMERS,1997.

¹⁷ VERMES Gèneviève et BOUTET Josiane, *France pays multilingue*, Tome2, Paris, L'harmattan, 1987, p111.

rendre compte de l'erreur commise. On distingue deux cas d'interférences lexicales emprunt et calque. L'emprunt est le fait d'importer une unité lexicale en préservant autant que faire se peut son signifiant et son signifié. Quant au calque, c'est l'importation du signifié d'une unité lexicale de L1 et son application à un signifiant de L2.

4.2.4) L'interférence sémantique

Nous parlons d'interférence sémantique quand l'apprenant ou le bilingue produit des énoncés en langue étrangère, mais qui crée une confusion sémantique que véhicule le message en raison de l'insertion de ses composants linguistiques de la langue source véhiculant une signification différente de celle de la langue étrangère malgré qu'elles aient la même forme signifiante, ce type d'interférence est considéré comme le résultat d'une mauvaise interprétation du contenu du message dans la langue étrangère, en se référant aux équivalents de sa langue maternelle, ce qui aboutit aux obstacles au niveau sémantique, c'est-à-dire tomber dans la confusion de sens.

4.2.5) L'interférence grammaticale

L'interférence grammaticale apparaît suite à une insertion dans le parler du bilingue d'unités et des combinaisons de parties du discours, de catégories grammaticales et de morphèmes fonctionnels, dont la source est une autre langue. .

Les unités et les combinaisons faisant partie du discours de la langue maternelle influenceraient le bilingue à produire un discours qui se caractérise par l'intrusion de ces éléments étrangers. De même un bilingue produisant un parler dans une langue étrangère se spécifiant par une structure qui suit celle de sa langue maternelle, tout en gardant les mêmes unités.

A titre d'exemple : le bilingue ou l'apprenant commence la phrase par un verbe car le système grammatical arabe est verbale au contraire le système français commence toujours par le syntagme nominal (le sujet).

4.2.6) L'interférence culturelle

Chaque individu possède sa propre culture véhiculée par sa langue maternelle, dans l'apprentissage d'une langue étrangère l'apprenant transmet cette culture en utilisant cette nouvelle langue. Sans rendre compte à la différence culturelle entre les deux cultures l'apprenant produit des énoncés qui sont incompréhensibles par l'autre. A titre d'exemple : Pour exprimer la beauté, les arabophones et les berbérophones ont recours à l'expression « belle comme la lune », cette expression qui s'applique, en français, à une personne sotte. Cette catégorie d'interférence est causée selon MOATASSINE par les différences socioculturelles entre le Français et l'arabe, ce qui amène l'élève à se trouver face à une situation communicationnelle compliquée et ambiguë, se caractérisant par le malentendu entre lui et son interlocuteur (le message est bloqué) ne passe pas, notons de ce fait une interférence négative. Autrement dit les interlocuteurs ne sont pas sur la même longueur d'ondes ce qui peut nous faire penser aux proverbes dans les deux langues par exemple.

W. Mackey définit l'interférence culturelle comme :

« le résultat de l'introduction de phénomènes culturels nouveaux propre au bilingue. Celui-ci face aux phénomènes culturels absents dans son répertoire tente de trouver leurs équivalents dans sa langue d'origine, hélas son parler se caractérise par l'insertion d'unités ou de structures de ces phénomènes tels qu'ils apparaissent dans la langue étrangère. »¹⁸

Cette interférence est due aux valeurs culturelles de la religion du bilinguisme, à titre d'exemple les Musulmans utilisent souvent dans leurs parlers le nom d'ALLAH au lieu de DIEU. Malgré que les deux ont la même signification, cela a pour but de confirmer leurs identités religieuses d'une façon inconsciente à cause du glissement des valeurs de l'ISLAM.

¹⁸MACKEY 1976, p414.

5) Analyse des erreurs

Lors de l'apprentissage d'une langue étrangère, les apprenants sont confrontés à des problèmes liés à la langue maternelle, qui se manifestent sous formes des erreurs ou des fautes. C'est la définition des interférences linguistiques selon l'aspect pédagogique comme l'affirme **F. Debyser** : « *l'interférence est un type particulier de faute que commet l'élève qui apprend une langue étrangère, sous l'effet des habitudes ou des structures de sa langue maternelle. On parle à ce propos de « déviations », de « glissements », de « transferts », de « parasites ». etc.* ».¹⁹

Pour prévenir ces erreurs, les pédagogues comparent la langue maternelle (source) à la langue étudiée (la langue cible), cette méthode fondée sur des descriptions linguistiques à le but de mettre en évidence les différences entre les deux langues et permettre ainsi l'élaboration des méthodes d'enseignements mieux appropriées aux difficultés spécifiques que rencontre une population scolaire dans l'apprentissage d'une langue étrangère. Pour réaliser ces objectifs les pédagogues font appel à l'analyse des erreurs.

5.1) Définition de l'analyse des erreurs

Selon S.P.Corder :

*« Elle est considérée comme une branche particulière de l'analyse contrastive qui compare deux langues cible et source. L'analyse des erreurs compare la langue cible à celle des apprenants, elle présente un avantage sur l'analyse contrastive qui est que les enseignants ou les chercheurs peuvent faire l'analyse des erreurs même s'ils ne connaissent pas la langue maternelle des apprenants. »*²⁰

De plus elle est considérée comme un substitut économique aux analyses contrastives, elle ne s'occupe pas seulement des erreurs interférentielles mais aussi des erreurs dues à des difficultés proprement internes à la langue cible. Pour conclure l'analyse des erreurs ne peut pas remplacer les analyse contrastives mais elle offre des solutions supplémentaires que les analyses contrastives ne mettent pas en lumière.

¹⁹ Debyser Francis. « La linguistique contrastive et les interférences. In: Langue française », n°8, 1970. Apprentissage du français langue étrangère. P35.

²⁰ CORDER S.P, *Introducing Applied Linguistics*, 5th ed, Middlesex: Penguin Education, 1975, p 275.

L'analyse des erreurs se focalise sur ce qu'on appelle l'interlangue définie comme la connaissance et l'utilisation non native d'une langue quelconque par un sujet non natif et non équilibré, on parle d'un système autre que celui de la langue cible, ce phénomène est schématisé par S.P.Corder comme suit :

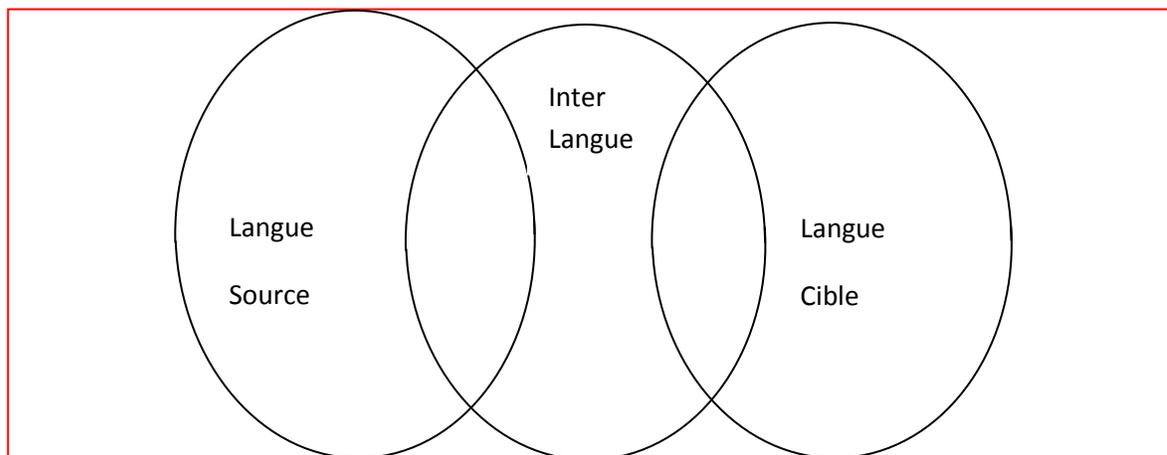


Figure 01 : Schéma de L'interlangue

D'après cette figure, l'interlangue est considérée de trois sous systèmes²¹ :

- Une partie du système de la langue source.
- Une partie du système de la langue cible.
- Un système de règles n'appartenant ni l'un ni à l'autre de ces deux systèmes, il présente les dialectes.

L'analyse des erreurs permet d'améliorer l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère à travers l'étude de l'interlangue, les résultats de l'analyse des erreurs peuvent expliquer les types d'erreurs et on pourra aussi mieux comprendre le processus psychologique d'apprentissage de la langue.

5.2) Concept d'erreur

Avant d'entamer l'analyse des erreurs, il nous faut d'abord de distinguer les termes « erreur », « faute » qui désignent deux concepts différents.

²¹GAONAC'H D , *Théories d'apprentissage et d'acquisition d'une langue étrangère* , paris : Hatier/Didier, 1991,p125.

5.2.1) Définition de l'erreur

Au sens étymologique, le terme « erreur » qui vient du verbe latin « error », de « errare » est considéré comme : « *un acte de l'esprit qui tient pour vrai ce qui est faux et inversement ; jugement ; fait psychiques qui en résultent.* »²². Ou bien : « *un jugement contraire à la vérité* »²³, il est possible de constater qu'à l'origine, les erreurs ont été définies comme : « *un écart par rapport à la représentation d'un fonctionnement normé* »²⁴. En didactique des langues étrangères, « *les erreurs relèvent d'une méconnaissance de la règle de fonctionnement, par exemple accorder le pluriel de (cheval) en chevaux lorsqu'on ignore qu'il s'agit d'un pluriel irrégulier* »²⁵

Selon S.P.Corder : une erreur est un énoncé inacceptable grammaticalement ou sémantiquement pour les natifs, aussi une violation du code (breach of code). Le terme d'erreur « *a tendance à être réservé pour la violation volontaire ou négligente du code qui est connu ou devrait l'être ou devrait être en cours d'apprentissage par le contrevenant* »²⁶

L'erreur est parfois systématique et relève alors de l'interlangue de la compétence des apprenants. Ceux-ci en commettent non pas à cause d'une incapacité mais à cause de leur niveau de connaissance de la langue étrangère cible à un moment donné donc l'erreur manifeste leur connaissance imparfaite de la langue étudiée et montre que les apprenant ne la maîtrisent pas encore bien.

5.2.2) Définition de la faute

Étymologiquement issu du mot latin « fallita » de « fallere : tromper » la faute est considérée comme « *le fait de manquer, d'être en moins, ou erreur choquante, grossière, commise par ignorance* »²⁷. ; « *Le manquement au devoir, à la morale, aux règles d'une science, d'un art, etc.* »²⁸ en didactique des langues étrangères : « *les fautes correspondent*

²² Le petit Robert, 1985, p684

²³ Le petit Larousse illustré, 1972, p390

²⁴ CUQ J-P et Alli, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, clé international/Asdifle, 2004, p 192.

²⁵ Martine Marquilló Larruy, *L'interprétation de l'erreur CLE International*, 2003, p120.

²⁶ CORDER 1975, p 260.

²⁷ Le petit Robert, 1985, p763.

²⁸ Le petit Larousse, 1972, p 420.

a des erreurs de type lapsus inattention /fatigue que l'apprenant peut corriger (oubli des marques de pluriel) alors que le mécanisme est maîtrisé »²⁹.

Selon S.P Corder « *la faute n'est pas le résultat d'un défaut de compétence mais de la pression neurophysiologique ou de l'imperfection dans le processus de l'encodage et de l'énonciation articulée.* »³⁰. Cela se produit dans le cas où le locuteur est fatigué ou stressé, incertain ou lorsqu'il hésite. Parfois la faute provient du changement du plan ou du sujet par le locuteur quand il a déjà commencé ses énoncés. Par conséquent, ce n'est pas seulement les apprenants qui commettent des fautes mais aussi les natifs, le locuteur est capable de reconnaître ou de corriger lui-même ses fautes. Nous pouvons conclure qu'un apprenant ne peut pas corriger ses erreurs sans l'aide d'un professeur, mais il peut corriger ses fautes par des autocorrections spontanées.

5.3) Types d'erreurs

Les erreurs sont classées par les auteurs selon leurs causes principales avec des critères différents, nous pouvons citer quelques classifications :

A) Classification de Jack C.Richards³¹ l'erreur se divise en trois types

- **Erreur interlinguale :** c'est un problème provenant de la langue source de l'apprenant, on trouve ce type d'erreur dans le cas où l'apprenant n'arrive pas à distinguer un trait de la langue cible qui est différent de la langue source pour la production en langue cible.
- **Erreur intralinguale :** ce type d'erreur résulte de l'apprentissage défectueux ou partiel de la langue cible de l'apprenant, elle révèle une difficulté chez l'apprenant qui ne parvient pas à appliquer toutes les règles concernées afin de produire des énoncés en langue cible. Par exemple il commet des erreurs en mélangeant les règles grammaticales.

²⁹ MARQUILLO Martine Larruy, *L'interprétation de l'erreur CLE International*, 2003, p120.

³⁰ S.P.Corder, *Error analysis, Interlanguage and second language acquisition*, in language teaching and linguistics, ed Valerie Kinsella, Cambridge, 1978, p63.

³¹ RICHARDS J.C, *A non-contrastive approach to Error Analysis*, London : Longman, 1980, p173-174.

- **Erreur développementales ou application abusive d'une règle** : il s'agit du développement de l'acquisition de l'apprenant qui essaie de construire des hypothèses sur la langue cible d'après son expérience limitée dans la classe.
- B) Classification De Theo Van Els**³² inspiré de la théorie chomskyenne, il propose deux types d'erreurs
 - **Erreurs de compétence** : correspondent au terme erreur déjà cité auparavant, qui peut être divisé en deux sous-catégories : erreur interlinguale et erreur intralinguale, toutes les deux concernent des erreurs aux niveaux phonologique, morphosyntaxique et lexical.
 - **Erreur de performance** ces erreurs s'associent au terme faute.
- C) Classification de M.K.Burt et C.Kipasky**³³ qui repose sur la gravité de l'erreur, ils classent les erreurs en deux groupes :
 - **L'erreur globale** est une erreur qui conduit à une mauvaise compréhension de tout l'énoncé. L'interlocuteur n'arrive pas à comprendre le locuteur.
 - **L'erreur locale** est une erreur particulière qui ne cause pas la compréhension de l'énoncé. L'interlocuteur peut deviner et comprendre le message malgré une ou plusieurs erreurs dans l'énoncé.

5.4) Aperçu sur l'analyse des erreurs

5.4.1) Sources des erreurs

Après avoir identifié les erreurs des apprenants, nous devons rechercher les sources de ces erreurs, dans le but de les corriger et pourquoi pas de les éviter dans le futur.

Plusieurs linguistes tels que Larry Selinker, S.P.Corder, John Norrish, Jack C. Richards et M.P.Jain identifient certaines sources d'erreurs possibles dans leurs ouvrages. Selon ces linguistes, les erreurs des apprenants proviennent de cinq sources principales

³² Theo van Els et Al, *Applied linguistics and the learning and teaching of foreign languages translated by R.R.Van Grissouw*, London: Edward Arnold, 1987, p 53.

³³ M.K.Burt et C.Kipasky, *The Gooficon : A repair manual for English*, Rowley Massachusetts ,Newbury House, 1972, p16.

A) Interférence de la langue maternelle la plus part des apprenants ont tendance à transférer les formes, les sens, et la distribution des formes et des sens de leur langue native et leur culture à la langue et la culture étrangères, nous pouvons distinguer deux problèmes provenant de l'interférence de la langue maternelle.

➤ **Transfert de la langue :** pour certains psycholinguistes comme Selinker, l'apprentissage de la langue (maternelle ou étrangère) consiste à la formation d'habitudes sous forme naturelle, lorsqu'on commence à apprendre une nouvelle langue, on construit des nouvelles habitudes, les anciennes habitudes peuvent se transférer aux nouvelles, en effet ce transfert peut soit faciliter l'apprentissage de la nouvelle langue ou au contraire créer des difficultés, le premier transfert est dit « positif » et le deuxième transfert est négatif nommé aussi interférence est présente une grande source des erreurs.

➤ **Traduction mot à mot :** la traduction mot à mot est une activité consciente et une stratégie volontaire de l'apprenant, il utilise cette technique pour communiquer avec autrui, mais l'énoncé construit en langue cible à travers la traduction mot à mot de la langue source ne contient pas une structure ou n'existe pas dans la langue cible.

B) Généralisation abusive des règles de la langue cible

C'est un phénomène où l'apprenant crée lui-même une structure après avoir appris quelques structures de la langue cible, il généralise cette structure à des structures ayant certaines caractéristiques commune avec la bonne mais l'emploi reste inadéquat.

C) Stratégies de communication

Certains apprenants dans le but de la communication produisent des énoncés grammaticalement faux en pensant que leurs énoncés forment un sens et que l'interlocuteur peut arriver à comprendre sans peine ce qu'ils disent, si l'objectif de communication est atteint, les apprenants ignorent leurs erreurs parce que leur production est suffisante pour la communication, par conséquent, ils ne s'intéressent pas à corriger ces types d'erreurs.

D) Surélaboration

La surélaboration intervient lorsque l'apprenant essaie de trop bien faire, au point que l'énoncé est incorrect ou inacceptable par rapport à la situation ou au contexte donné.

E) Transfert d'apprentissage

Il arrive parfois que l'apprenant apprenne de son enseignant une fausse prononciation ou des fausses structures par cœur. Ce problème peut provenir de trois causes :

- L'enseignant est mal formé, il ne possède pas assez de connaissance et de compétence sur la langue cible aux niveaux phonétique, morphosyntaxique...etc.
- Le style ou la méthode d'enseignement.
- L'enseignant enseigne des éléments ou des structures qui se ressemblent en même temps.

5.4.2) Correction d'erreurs

Pour la correction des erreurs, J.Norrish et J.Hendrickson suggèrent aux enseignants, avant de corriger les erreurs de leurs apprenants, de prendre en compte quatre choses :

A) Gravité des erreurs

Pour J.Norrish, la gravité de l'erreur s'associe aux règles et à leurs exceptions : les règles majeures et les règles mineures. Il considère les règles majeures comme le cas de la formation d'un adverbe ; en ajoutant « ment » après un adjectif au féminin exemple : « heureuse+ment, vive+ment ».

Quant aux règles mineures, il s'agit de l'exception des règles majeures, comme les formes irrégulières de certains adverbes par exemple : « vraiment, absolument ». Pour la correction, les erreurs des règles majeures sont plus importantes et doivent être corrigées en premier lieu et ensuite les erreurs des règles mineures.

Pour M.K.Burt et C.Kipasky croient que la gravité de l'erreur renvoie à la compréhensibilité, ils emploient les termes erreur globale et erreur locale. L'erreur globale provoque une fausse interprétation du message, alors que l'erreur locale ne touche qu'une part de l'énoncé. C'est la raison pour laquelle l'erreur globale devrait être corrigée avant l'erreur locale. Finalement, pour d'autres auteurs comme M.Olsoon et F.Holley et J.King

affirment que les erreurs que les apprenants commettent le plus souvent sont les plus graves et l'enseignant devrait les corriger en priorité.

B) Moment de la correction d'erreur

Dans la classe de langue, l'enseignant rencontre fréquemment des erreurs faites par ces apprenants et il est censé à les corriger. L'enseignant s'empresse donc parfois de le faire immédiatement, mais avant de le faire il doit connaître leurs causes et leurs origines. De toute façon, le moment de la correction d'erreurs dépend du jugement de chaque enseignant.

Pour certains ils pensent que le moment adéquat est en phase finale de l'apprentissage, pour que l'apprenant reste motivé et confiant durant son apprentissage, d'autres pensent que la correction doit être fait d'une façon périodique, à la fin de chaque séquence. Pour conclure chaque enseignant est libre de bien choisir le moment convenable de la correction selon sa vision pédagogique, de plus il faut affirmer que cette correction ne cause pas des problèmes psychiques sur l'apprenant.

C) Techniques de correction d'erreurs

Plusieurs auteurs proposent des techniques de correction selon leurs expériences :

- **A.T.Bhatia**³⁴ : suggère que les erreurs commises par beaucoup d'apprenants soient corrigées dans la classe en face de tous les apprenants, l'enseignant peut faire cette correction sur le tableau ou en discutant avec les apprenants, en revanche, dans le cas des erreurs moins commises il peut les corriger et les expliquer individuellement à l'apprenant fautif.
- **M.K.Burt et C.Kipasky**³⁵ : disent que dans les compositions ou les devoirs, l'enseignant devrait utiliser des stylos de couleurs différentes afin de distinguer la gravité des erreurs, erreurs globales ou erreurs locales. Par ce moyen, les apprenants se rendent compte de ce qui doit être corrigé en premier lieu.

³⁴ BHATIA A T, *An Erros Analysis Of Students Compositions*, In International Review Of Applied Linguistics12, 1974, p.347

³⁵ BURT M.K. et KIPASKY C, *The Gooficon : A Repair Manual For English* , Rowley Massachusetts, Newbury House, 1972, P.16

- **K.Chastain**³⁶ lorsque les apprenants produisent des énoncés ou des mésusages indéchiffrables, l'enseignant peut proposer des énoncés plus appropriés, comme les adultes le font avec les enfants. En outre, l'enseignant peut aussi résumer ou faire une critique des erreurs les plus communes chez les apprenants lors de la fin de la classe.
- **J.Hendrickson**³⁷ propose à l'enseignant que dans le cas des erreurs écrites rares, il peut faire la correction directement aux apprenants mais quand il s'agit d'erreurs écrites fréquentes, il les souligne en laissant la correction aux apprenants eux mêmes.

D) Qui est engagé dans la correction d'erreurs ?

La réponse à cette question se résume en trois cas :

- **L'enseignant** : est le premier responsable de la correction selon le système éducatif, avec la fiabilité de sa correction car il représente la meilleure source d'information de lus il est le plus expérimenté. Malgré tous ces avantages l'enseignant ne peut pas corriger tous les erreurs des apprenants en raison du leurs nombre et du temps limité.
- **L'apprenant** : ce qu'on appel l'autocorrection, l'apprenant peut apprendre en corrigeant lui-même.
- **Les camarades de l'apprenant** : une autre solution est les camarades de l'apprenant, à travers l'échange des copies, un camarade peut corriger son copain en raison que les apprenants n'ont pas le même niveau d'avancement et les meilleurs éléments peuvent aider les autres.

³⁶ CHASTAIN K, *The Development Of Modernlanguage Skills : Theories To Practice* , Philadelphia, 1971, p.250

³⁷ Hendrickson J, *Error analysis and error correction in language teaching* , Singapore, 1983, p 18.

6) Notions liées aux interférences

Nous avons présenté quelques notions lors de la définition d'interférence linguistique. Pour mieux comprendre les interférences linguistiques nous allons les citer :

6.1) La langue maternelle

La langue maternelle est définie selon trois critères :

- **Critère fondé sur l'étymologie** : la langue maternelle est celle qui est parlée par la mère ou par l'environnement parental immédiat. Cette définition est donnée par la plupart des dictionnaires.
- **Critère fondé sur l'ordre d'acquisition** : La langue maternelle est la première acquise. Elle est acquise au moment le plus proche de la naissance d'où l'expression fréquente « langue native ». Le privilège d'être la première n'est pas suffisante pour la dissocier des autres langues. Le locuteur « natif » est considéré généralement comme le meilleur connaisseur de la langue. Ainsi, l'appropriation de la langue maternelle met en jeu des capacités mémorielles plus fortes et bénéficie de la plasticité maximale des organes sensori-moteurs.
- **Critère fondé sur le mode d'acquisition** : La langue maternelle est souvent caractérisée, par le fait qu'elle a été acquise de façon naturelle. Ceci signifie trois choses :
 - La part de la réflexion dans l'acquisition est minime, voire nulle on apprend sans s'en rendre compte.
 - Le sujet s'approprie la langue naturelle sans l'aide d'une intervention pédagogique quelconque on apprend tout seul.
 - L'apprentissage se fait par simple contact, grâce aux interactions successives avec l'entourage familial on apprend en parlant avec les autres.

6.2) Langue étrangère

Toute langue non maternelle est une langue étrangère. Ici le qualificatif « Étrangère » constitue l'étrangeté par rapport à la langue maternelle. Il est de ce fait à distinguer trois degrés d'étrangeté qui sont : la distance matérielle, la distance culturelle et la distance linguistique.

➤ Distance matérielle

L'enfant ou l'apprenant équipé d'une langue maternelle, doit acquérir une nouvelle langue étrangère qu'il ignore, car n'étant pas la sienne : elle provient d'un pays étranger qu'il n'a jamais connu.

➤ Distance culturelle

La langue maternelle a ses propres origines, sa propre culture, ses propres coutumes ancestrales transmises de génération en génération.

Aussi, l'apprenant part par pour un long voyage pour découvrir un autre monde nouveau, une autre langue, une autre civilisation, d'autres usages et habitudes.

➤ Distance linguistique

Un fossé immense sépare géographiquement et historiquement les deux langues (étrangère et maternelle).

En somme, un accent nouveau avec d'autres sons, d'autres règles à maîtriser.

6.3) langue source

En traduction est dite langue de départ, c'est la langue dans laquelle est écrit le texte original qui doit être traduit. Elle s'oppose à la langue cible, qui est aussi parfois appelée langue destinataire ou langue d'arrivée.

7.4) Langue cible

La langue cible est définie comme :

« Le code linguistique dans lequel un message est transformé par le processus de la traduction. La langue cible peut également désigner, la langue étrangère ou second objet d'un apprentissage dont il est affirmé alors qu'il ne pose pas

les mêmes types de problèmes que celui de la langue maternelle »³⁸.

Donc, on peut dire que la langue cible est opposée à la langue maternelle ou première de l'apprenant. Cela signifie qu'il s'agit de la langue de traduction ou d'une langue seconde ou étrangère à apprendre. Elle représente un code à déchiffrer par un processus de traduction et de compréhension du sens pour une parfaite maîtrise.

6.5) La traduction

La traduction présente la source principale des erreurs interférentielles, nous présentons dans le passage suivant sa définition.

- **Définition de la traduction**³⁹

Le terme traduction était utilisé la première fois en langue française en 1540 par Etienne Dolet. Elle signifie la transformation du texte exprimé par les moyens de la langue de départ (source), en texte exprimé par les moyens de la langue d'arrivée (cible).

La traduction est un cas particulier de convergence linguistique, elle est appelée à désigner toute forme de médiation interlinguistique permettant de transmettre l'information entre les locuteurs des langues différentes.

6.6) La Norme

La question de la norme linguistique est inséparable de celle de la maîtrise de la langue, un objet social partagé par une communauté linguistique. Elle est définie comme : « *Un système d'instruction définissant ce qui doit être choisi parmi les usages d'une langue donnée, pour conformer à certain idéal esthétique ou socioculturel.* »⁴⁰. C'est l'usage commun et choisi pour une langue par une communauté linguistique, la norme et tous ce qui se relève du normal, et l'idéal. En grammaire, cette notion renvoie à l'ensemble de règles qui régissent une langue.

³⁸ DUBOIS F-Charlier, *La dérivation suffixale*, Paris, Nathan, 1999, p252.

³⁹ GUȚU Ana, *Théorie Et Pratique De La Traduction*, Université Libre Internationale De Moldova, 2007, p173.

⁴⁰ DUBOIS Jean et All, *Dictionnaire de linguistique et sciences de langage*, Larousse. Bordas, 1994.

George Mounin dans son dictionnaire définit la norme comme :

« moyenne des divers usages d'une langue à une époque donnée, au usage imposé comme le plus correcte ou le plus prestigieux par une partie de la société (le « bon usage »)...la norme est à la fois arbitraire (choisi parmi tout les usages de la langue ceux d'entre eux réputé correct, le bon usage. »⁴¹.

La norme est stable quand elle est transmise par les institutions comme l'Académie Française pour le français

6.7) L'analyse contrastive

La relation entre un apprentissage antérieur et un apprentissage nouveau, entre un savoir-faire acquis et un savoir-faire à acquérir justifiait le recours à une analyse contrastive. Celle-ci se basait sur une description scientifique (proposée par la linguistique structurale et la linguistique comparée) de la langue à apprendre, comparée avec une description parallèle de la langue maternelle de l'apprenant, ce qui, dans la vision des chercheurs tels que C.C.Fries (1945) et R.Lado (1957), aurait pu fournir les matériaux pédagogiques et les outils les plus efficaces pour l'enseignement des langues. La comparaison des langues, suivant la même logique, aurait permis de prévoir les problèmes d'apprentissage, par confrontation des structures phonologiques, morphologiques, syntaxiques, lexicales et sémantiques de la langue source et de la langue cible. Il aurait été alors possible d'envisager des progressions tenant compte des difficultés inhérentes d'apprentissage qui découleraient des différences et des similitudes entre les deux langues.

7) Les grilles d'évaluation *«D'une façon générale, les grilles d'évaluation sont destinées à décrire les comportements manifestés dans une tâche particulière par les élèves, dans une perspective d'amélioration de leurs productions écrites »⁴²*

L'évaluation de l'expression écrite et de la compétence communicative se font généralement par l'intermédiaire de grilles, Les grilles aident l'élève dans son apprentissage, en lui fournissant ou en construisant avec lui des indicateurs, qui l'aideront à développer son expression écrite. Dans ce passage nous allons citer deux grilles d'évaluation qui sont les plus utilisés par les enseignants : grille EVA, grille Nina Catach

⁴¹MOUNIN George, *Clefs pour la linguistique*, Edition Seghers, Paris, 1971.

⁴² KHAN Gisèle, *Des pratiques de l'écrit*, Tunisie, Hachette, 1993, p.93

7.1) La grille EVA

La grille Eva est une grille d'évaluation de l'écrit, elle consiste à évaluer le texte sur trois plans : A- Plan texte dans son ensemble. B-Plan relations entre les phrases. C- Plan phrase. De plus l'analyse de ces trois plans se fait sur quatre points de vue :

- Pragmatique.
- Sémantique.
- Morphosyntaxique.
- Aspects matériel

Unités Points de vue	Texte dans son ensemble (niveau textuel)	Relations entre les phrases (niveau mésostructurel)	Phrase (niveau microstructurel)
Pragmatique	<p>1- L'auteur tient-il compte de la situation ? - identifier le destinataire et destinataire - de quoi parler l'auteur Et pourquoi ? 2- choisir le type d'écrit adéquat (lettre, fiche technique, conte, Email ...etc.) 3- l'effet recherché par cet écrit sur le lecteur ou le correcteur (informer, convaincre, faire rire...etc.)</p>	<p>1- Le guidage du lecteur : (utilisation d'organismes textuels : d'une part, d'autre part, ensuite, enfin) 2- Les choix thématiques : thème constant → narration thème linéaire → descriptions ou explications thème éclaté → description 3- La cohérence thématique (progression de l'information, absence d'ambiguïté dans les enchaînements)</p>	<p>1- La construction des phrases : (La variété des phrases, adapté selon les types de texte) exemple phrase simples complexes etc. 2- Les choix énonciatifs : aborder le texte dans ses rapports avec le sujet scripteur, avec les circonstances, avec les destinataires, avec les enjeux. Tous ces éléments vont se traduire par des traces dans l'énoncé qui pourront être constituées de marques formelles (adverbes, pronoms, changements de temps...etc.)</p>
Sémantique	<p>1- L'information est-elle pertinente et cohérente ? 2- utiliser le type de texte adéquat (narratif, explicatif, descriptif, prescriptif, poétique, argumentatif) 3- le vocabulaire dans son ensemble et le registre utilisés sont convenable et homogène</p>	<p>1- La cohérence sémantique (absence de contradiction d'une phrase à l'autre) 2- Les substituts (4) sont-ils appropriés ? 3- L'articulation entre les phrases propositions est-elle marquée efficacement (connecteurs logiques, temporels) ?</p>	<p>1- Le lexique est-il adéquat ? (absence d'imprécisions ou de confusions portant sur les mots) 2 - Les phrases sont-elles sémantiquement acceptables ? (absence de contradictions et d'incohérences)</p>

<p>Morphosyntaxique</p>	<p>1-Le mode d'organisation correspond il au type de texte choisi ? 2- Le système des temps est-il pertinent et homogène ? (par exemple, imparfait/passé composé pour un récit) 3- Les valeurs des temps verbaux est elle bien maîtrisée ?</p>	<p>1- La cohérence syntaxique est-elle assurée ? (utilisation des articles définis, des pronoms de reprise). 2- La cohérence temporelle est elle assurée ? 3-La concordance des temps et des modes est-elle respectée ? respecter les règles qui commandent l'emploi du temps et du mode verbal dans la phrase subordonnée</p>	<p>1- La syntaxe de la phrase est-elle grammaticalement acceptable ? 2- - La morphologie verbale est-elle maîtrisée ? (absence d'erreurs de conjugaison) 3- L'orthographe lexicale est-elle, dans l'ensemble, correcte ? 4 - L'orthographe grammaticale est-elle, dans l'ensemble, correcte ?</p>
<p>Aspects matériels</p>	<p>1 - Le support est-il bien choisi ? (cahier, fiche, panneau mural). 2- La typographie est-elle adaptée ? (style et taille des caractères) 3- L'organisation de la page est-elle satisfaisante ? (éventuellement présence de schémas, d'illustrations).</p>	<p>1- La segmentation des unités de discours est-elle pertinente ? (organisation en paragraphes, disposition, typographie avec décalage, sous-titres) 2- La ponctuation délimitant les unités de discours est-elle maîtrisée ? (points, ponctuation du dialogue).</p>	<p>1- La ponctuation de la phrase est elle maîtrisée ? (virgules, parenthèses). 2- - Les majuscules sont-elles utilisées conformément à l'usage ? (en début de phrase, pour les noms propres).</p>

7.2) La typologie des erreurs de Nina Catach (D.R)

Catégorie d'erreurs	Remarques	Exemple
ERRREURS EXTRAGRAPHIQUES		
Erreurs à dominante calligraphique	Ajout ou absence de jambages, lettres mal formées, etc.	*mid (nid)
Reconnaissance de coupure des mots	Peut se retrouver dans toutes les catégories suivantes.	Un* navion (un avion)
Erreurs à dominante extra graphique (en particulier phonétique). L'écrit est erroné parce que l'oral est erroné.	-Omission ou adjonction de phonèmes -Confusion de consonnes -Confusion de voyelles	*maintenant (maintenant) *crocodile (crocodile) *suchoter (chuchoter) *moner (mener)
ERRREURS .GRAPHIQUES (oral juste –écrit erroné)		
Erreurs à dominante phonogrammique (règles fondamentales de transcription et de position)	-N'altérant pas la valeur phonique -Altérant la valeur phonique	*binette (binette) *pingoin (pingouin) *guorille (gorille) *merite (mérite) *briler (briller) *écureil (écureuil) *recard (regard)
Erreurs à dominante morphogrammique a.morphogrammes gramaticaux b. morphogrammes lexicaux	-Confusion des nature, de catégorie, de genre, de nombre, de forme verbale,etc. -Omission ou adjonction erronée d'accords étroits - Omission ou adjonction erronée d'accords larges -Marques du radial -Marques préfixes/suffixes	*chevaus (chevaux) *les rue (les rues) *ils chantes (ils chantent) *tu achète (achètes) -les films que les enfants ont vu (vus) *canart (canard) *anterrement (enterrement) *annui (ennui)
Erreurs à dominante logogrammique a. logogrammiques lexicaux b. logogrammiques gramaticaux	Confusion entre les homophones lexicaux Confusion entre les homophones grammaticaux	*J'ai pris du vain (vin) *Ils ce sont dit (se) *c'est livres (ses)
Erreurs à dominante idéogrammique	-Majuscules -Ponctuation -Apostrophe -Trait d'union	*la france (France) *les, amis (les amis) *leau (l'eau) *peut être (peut-être)

Dans ce chapitre, nous avons présenté quelques notions théoriques concernant les interférences linguistiques au niveau de la société Algérienne.

D'abord, nous avons commencé par la description du contexte langagier algérien, qui se caractérise par sa diversité et la présence des deux phénomènes le bilinguisme et le contact des langues.

Puis nous avons défini l'interférence linguistique et nous avons cité les différents types d'interférence.

Ensuite nous avons parlé de l'analyse des erreurs et son importance dans l'enseignement / apprentissage d'une langue étrangère.

Finalement, nous avons parlé sur les grilles d'évaluation qui permettent de corriger et d'évaluer les compétences des apprenants.

Chapitre II

La langue maternelle est une aide ou un obstacle pour l'apprentissage du FLE ?

L'apprentissage du français comme langue étrangère au niveau de faculté des sciences humaines et sociales présente une continuation d'un apprentissage long, avec une durée de dix ans répartie comme suit : trois ans au niveau de l'école primaire, quatre ans au niveau CEM, et trois ans au lycée. Le but de cet apprentissage est de rendre l'apprenant autonome capable de lire, d'écrire, et même de bien communiquer en utilisant cette langue.

Malgré cette longue durée d'apprentissage et les différentes réformes appliquées par le ministère de l'éducation nationale, en faveur de développement de la langue française, un nombre très important des apprenants ou des étudiants se trouvent en difficulté et n'arrivent pas à rédiger une simple production écrite ou même de distinguer le genre et le nombre d'un mot.

Dans ce chapitre nous présentons la partie pratique de notre thème ; une enquête menée au département des sciences humaines à l'université de Saida, nous allons faire un constat sur les interférences et leurs effets sur l'apprentissage du FLE.

1) Description du terrain

Notre enquête se réalise au sein de l'université Dr Moulay Tahar wilaya de Saida, plus précisément au niveau de département des sciences humaines, durant le mois d'Avril.

2) Description de l'échantillon

Nous avons travaillé avec les étudiants de deuxième année Histoire, avec le nombre de quinze (15) étudiants comme échantillon. La langue maternelle de ces étudiants est la langue Arabe dialectal, aussi ils représentent deux wilaya Saida et El Bayadh.

3) Description du corpus

Pour effectuer cette recherche, nous avons élaboré un corpus constitué de deux exercices de grammaire et les productions écrites réalisées par les étudiants.

Le premier exercice consiste à faire la distinction de genre du mot à l'aide de l'utilisation d'un article indéfini, pour le deuxième exercice nous avons ajouté le nombre du mot à travers l'emploi des articles partitifs. Puis en deuxième lieu nous avons demandé aux étudiants de nous écrire une production écrite dont ils ont toute la liberté de choisir le thème pour les favoriser à écrire.

3.1) Exercice 01

Cet exercice contient un ensemble des mots (27 mots), ces derniers proviennent d'un registre courant ou même familier et sont fréquemment utilisés soit dans le milieu scolaire ou dans la vie relationnelle, nous avons demandé aux étudiant de déterminer le genre du mot (masculin ou féminin). le but de cet exercice est de savoir si les apprenants pensent en arabe dans leurs réponses (interférence morphologique).

➤ **Compléter les mots par l'article UN ou UNE**

- 1)..... armée.
- 2)..... arme.
- 3)..... Avion.
- 4)..... mot.
- 5)..... logique.
- 6).....phénomène.
- 7).....couleur.
- 8)..... Cahier.
- 9)..... Souvenir.
- 10)..... anniversaire.
- 11).....navire.
- 12)..... agenda.
- 13).....cartable.
- 14).....tablette.
- 15)..... médicament.
- 16).....valise.
- 17).....planète.
- 18).....tête.
- 19).....dette.
- 20).....date.
- 21).....match.
- 22).....entretien.
- 23).....équipe.
- 24)..... festival.
- 25).....porte.
- 26).....marteau.
- 27)..... bonheur.

3.2) Exercice 02

Cet exercices ressemble au précédant, mais à cette fois l'étudiant doit identifier le genre et le nombre d'un ensemble des mots en utilisant les articles partitifs.

➤ **Complétez avec du, de la, de l', des.**

1. Dans le jardin, il y aroses etiris.
2. Dans ce film, il y a action et suspense.
3. Dans cet appartement, il y a armoires et espace.
4. Dans la vitrine, il y agâteaux etpains.
5. Dans la forêt, il y aarbres et animaux.
6. Dans ce verre, il y a lait.
7. Dans ce coffre, il y a argent.
8. Dans cette recette, il y a œufs, farine et vanille
9. Dans la boîte, il y a laine et aiguilles à tricoter.
10. Dans le journal, il y anouvelles et publicité.

➤ **Complétez avec de, du, de la, des.**

1. Au déjeuner, je mangepain et je boiscafé.
2. Je prendssalade de fruits etcéréales.
3. Pour souper, nous avons soupe,..... pâtes ou.....poisson.
4. Pour faire cette tarte, il fautfarine..... graisse et fruits.
5. Je vais prendre riz au poulet et baguettes s'il vous plaît.
6. Une poutine, c'estpommes de terre frites, sauce et.....fromage.
7. Cette sauce atomates, crème etbasilic.
8. Je viens de manger deux tablettes chocolat.
9. Donnez-moi 100 grammes sucre.
10. Ajoutezharicots verts et brocoli au potage.

4) Méthode de recherche

4.1) Déroulement de l'enquête

Nous avons commencé notre enquête par une séance d'observation dont le but de faciliter le contact avec les étudiants, et de prendre une idée sur leurs niveaux. Après cette séance nous avons constaté les points suivants :

- les étudiants ont un niveau un peu limité
- ils préfèrent que le professeur fait recours à la langue maternelle durant ses explications.
- la plupart des étudiants utilisent la traduction comme un moyen d'apprentissage du français.

Après cette phase de connaissance, nous avons commencé notre travail par un exercice de grammaire dont le but de savoir si les étudiants arrivent à différencier le genre de mot (Masculin ou Féminin) à travers l'emploi des articles indéfinis (Un, Une), cet exercice était précédé par une petite explication sur l'emploi des articles indéfinis puis nous avons donné le temps suffisant aux étudiants pour répondre. Nous avons suivi les mêmes étapes pour le deuxième exercice (articles partitifs).

Dans la phase finale de notre enquête, nous avons demandé aux étudiants la réalisation d'une production écrite. Premièrement nous avons essayé d'unifier le thème de la production écrite. Mais le thème choisit (la guerre en Algérie) par les étudiants était un peu difficile pour la majorité et ils n'arrivent même pas à commencer la rédaction. Finalement pour résoudre ce problème, et en raison de manque du temps (la dernière séance du programme) nous avons laissé la liberté totale aux étudiants pour choisir le thème qu'ils trouvent motivant ou convenable.

4.2) Méthode d'analyse

Notre enquête repose sur l'analyse quantitative pour les deux premiers exercices, c'est-à-dire nous allons compter les erreurs commises par les étudiants, puis nous allons les présenter sous formes des tableaux et des histogrammes, ensuite nous allons chercher l'interférence linguistique dans ces réponses afin de les interpréter.

Pour la deuxième partie de notre enquête, l'analyse des productions écrites, elle se fait par l'outil des grilles ; grille Eva (simplifiée) et grille de Nina Catach. Ensuite nous faisons l'extraction d'interférence existant dans ces copies.

Le but de cette analyse est de mettre l'accent sur le phénomène d'interférence linguistique, ses effets et ses sources surtout au niveau de l'écrit.

5) Collecte de données

5.1) Résultats obtenus pour les exercices de grammaire

➤ Exercice N°01

Nous avons compté le nombre des réponses correctes (Nbr RC) et le nombre des réponses fausses (Nbr RF), les résultats obtenus sont donnés dans le tableau N°01

Le mot	Nbr RF	Nbr RC	Le mot	Nbr RF	N RC
Armée	04	11	Match	02	13
Arme	11	04	Entretien	11	04
Avion	08	07	Equipe	12	03
Mot	04	11	Festival	06	09
Logique	11	04	Porte	09	06
Phénomène	06	09	Marteau	02	13
Couleur	10	05	Bonheur	11	04
Cahier	01	14	Médicament	07	08
Souvenir	09	06	Valise	06	09
Anniversaire	07	08	Planète	05	10
Navire	07	08	Tête	07	08
Agenda	09	06	Dettes	05	10
Cartable	03	12	Date	05	10
Tablette	05	10			

Tableau N°01 : Résultat de l'exercice N°01

➤ **Exercice N°02**

Pour le deuxième exercice, il contient les chiffres suivants

Nombre total des réponses pour l'article « **des** » est : 17 réponses.

Nombre total des réponses pour l'article « **du** » est : 09 réponses.

Nombre total des réponses pour l'article « **de la** » est : 10 réponses.

Nombre total des réponses pour l'article « **de l'** » est : 03 réponses.

Les résultats obtenus durant ce test sont donnés par le tableau N°02. De plus le pourcentage des réponses correctes et fausses sont données par le tableau N°03

Apprenant	Nbr des réponses fausses « des »	Nbr des réponses fausses « du »	Nbr des réponses fausses « de la »	Nbr des réponses fausses « de l' »	Nbr totale des réponses fausses
01	03	07	08	02	20
02	03	01	02	01	07
03	02	07	03	00	12
04	00	03	08	03	14
05	04	07	06	01	18
06	00	04	07	01	12
07	02	01	04	01	08
08	04	03	03	00	10
09	05	07	06	02	20
10	01	01	03	03	08
11	10	06	06	01	23
12	05	06	04	02	17
13	01	04	06	01	12
14	02	06	04	02	14
15	09	05	04	01	19

Tableau N°02 : Résultat de l'exercice N02.

Nombre d'apprenants	Nombre des réponses en totale	Nombre des réponses fausses en total	Nombre des réponses correctes en total
15	615	235	380
Pourcentage		38.2%	61.8

Tableau N°03 : Résultat de l'exercice N02 sous forme de pourcentage.

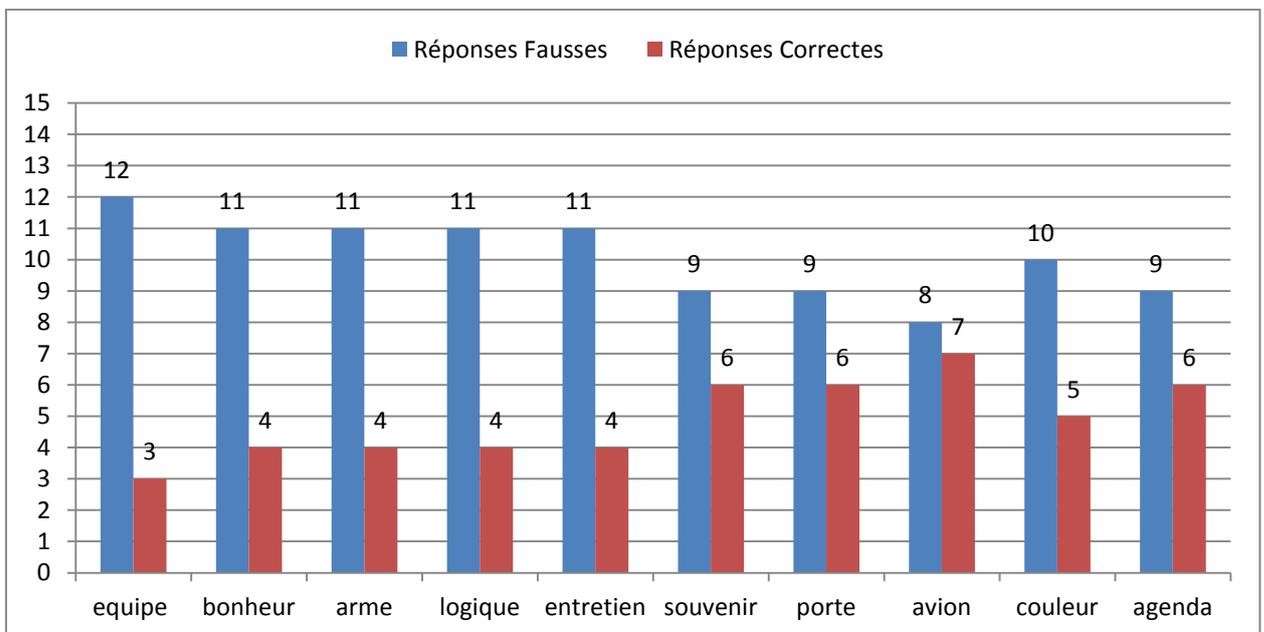
5.2) Résultat obtenu dans les productions écrites

Concernant les productions écrites nous avons reçu, quinze copies, parmi ces copies il y en a seulement sept copies qui répondent aux critères et aux normes d'une production écrite (structure).

6) Interprétation des résultats

6.1) Interprétation de l'exercice 01

Avant de commencer l'interprétation, il faut mentionner que les mots donnés dans cet exercice sont des mots couramment utilisés dans le contexte quotidien. Pour les résultats nous remarquons qu'il ya plus de 50 % des réponses fausses pour les mots indiqués dans l'histogramme N°01 :



Histogramme N°01 : Résultat de l'exercice N°01

Suite aux réponses des étudiants nous remarquons l'existence de l'interférence linguistique, les fausses réponses sont dues essentiellement au recours à la langue maternelle, et au recours aux connaissances antérieures des apprenants. Et comme le genre de ces mots en langue arabe est différent à celui en langue française. Les apprenants ont commis ces erreurs sans aucune conscience ou volonté de les faire. Par exemple le mot « équipe » en arabe est masculin (فريق مذكر), en français est féminin : une équipe. Même chose pour les autres mots mentionnés dans le tableau N°04.

Genre de mot en Arabe	Genre de mot en Français
السعادة (مؤنث)	Bonheur (Masculin)
سلاح (مذكر)	Arme (Féminin)
منطق (مذكر)	Logique (Féminin)
مقابلة عمل (مؤنث)	Entretien (Masculin)
ذكري (مؤنث)	Souvenir (Masculin)
باب (مؤنث)	Porte (Féminin)
طائرة (مؤنث)	Avion (Masculin)
لون (مذكر)	Couleur (Féminin)
مذكرة (مؤنث)	Agenda (Masculin)

Tableau N°04 : Le genre des mots en Arabe et en Français

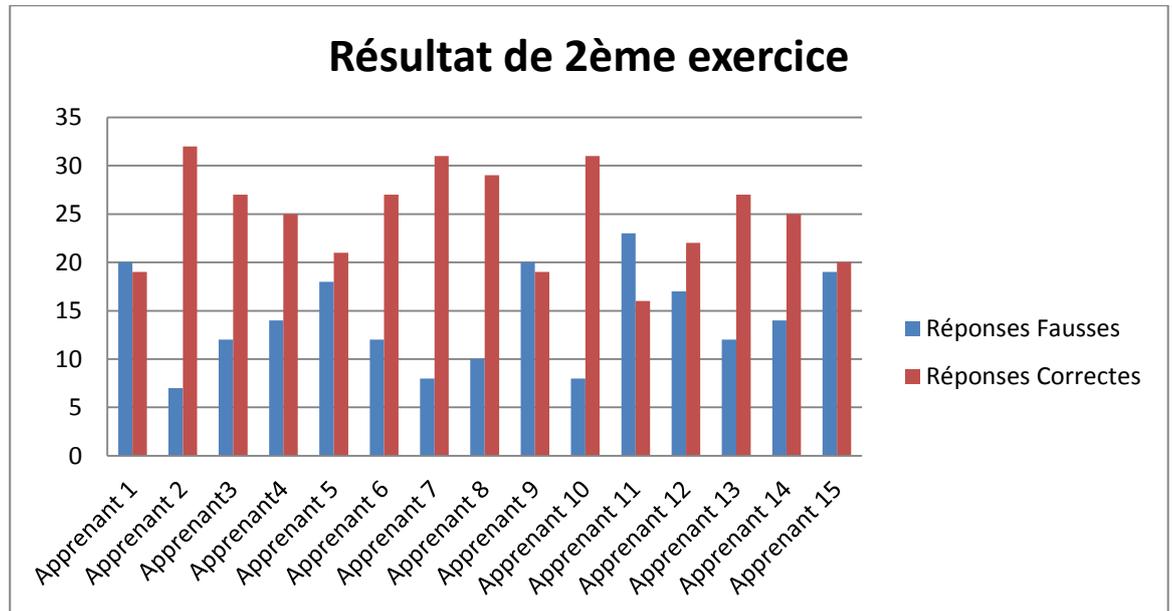
Pour conclure, les étudiants pensent en langue arabe font des erreurs interférentielles et si le mot a le même genre dans les deux langues ça ne pose pas un problème. Par exemple le mot « cahier » (masculin en français et en arabe) le nombre des réponses correctes est quatorze (14) réponses par rapport à quinze réponses en totale.

Ce genre d'interférence est dit interférence morphosyntaxique ou plus précisément interférence morphologique.

6.2) Interprétation de l'exercice 02

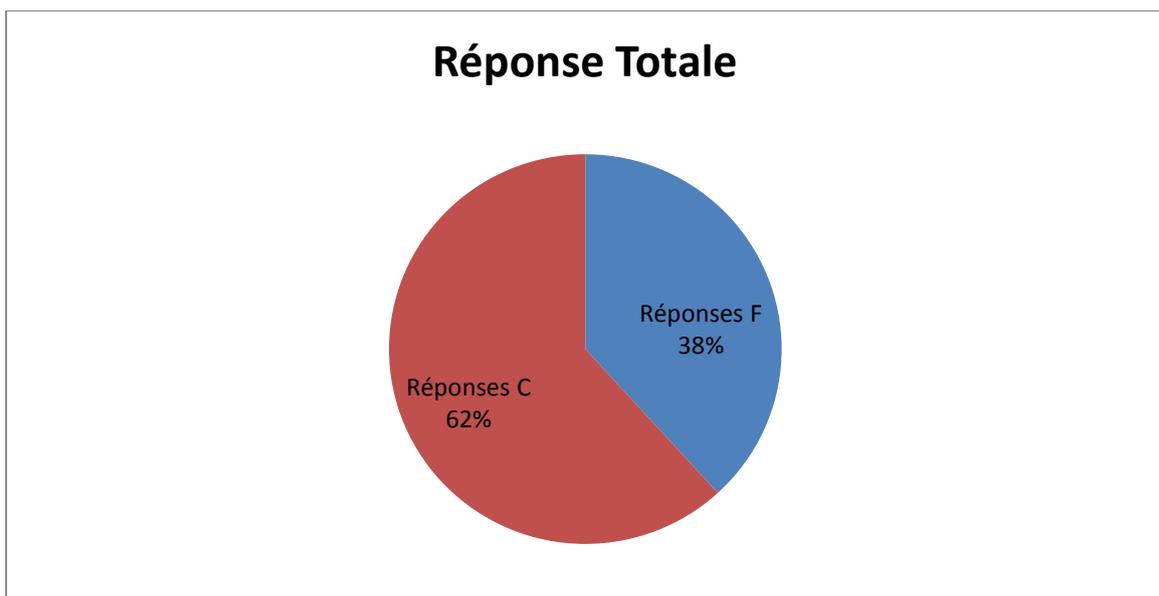
L'objectif de cet exercice est de voir si les étudiants sont capables de distinguer le genre et le nombre des mots. L'histogramme N°02 en dessous présente les résultats obtenus. Nous remarquons que tous les étudiants ont commis des erreurs avec des degrés

différents. Nous avons enregistré que trois(03) étudiants sur quinze(15) ont répondu par plus de trente (30) réponses correctes par rapport à trente neuf (39) réponses en totale.



Histogramme N°02 : Résultat de l'exercice N°02

Dans cet exercice nous avons eu un pourcentage de 40% des réponses fausses (voir Histogramme N°03). Pour conclure, ce type d'erreur (interférence morphosyntaxique) est dû essentiellement au recours à la langue maternelle et à la non maîtrise des règles syntaxiques de la langue étrangère (cible).



Histogramme N°03 : Résultat par pourcentage des réponses de l'exercice N°02

6.3) Interprétation des productions écrites

Pour l'analyse des productions écrites nous avons utilisé en premier lieu les grilles d'évaluations : la grille EVA et la grille Nina Catach, cette dernière traite un aspect particulier qui est « L'orthographe ». Puis en deuxième étape nous avons fait l'extraction des différents types d'interférences afin d'identifier les types et les sources de ces erreurs.

Concernant l'application des grilles, nous allons prendre à titre d'exemple que deux productions écrites.

6.3.1) Exemple 01

La violence est une très dangereuse phénomène qui menace toute la société en soit cette fléau partout, dans la rue, dans les stades, et même dans les établissements scolaires. il ya beaucoup de choses qui encourage cette phénomène tout d'abord, c'est l'éducation négative dans la maison et les problèmes sociaux comme la divorce. aussi dans la rue en trouve la drogue et les hooligans malheureusement en trouve dans les films des scénarios. qui pousse a la violence quand en trouve des acteurs comme des simboles et des champions dans la vie et la génération leur suivie. il faut attaqués et critiqués cette genre de cinéma. par l'éducation correcte.

A) Analyse selon la grille EVA

➤ Plan pragmatique

- L'étudiant a choisi un type d'écrit adapté (texte argumentatif). De point de vue forme il est acceptable (introduction, développement, conclusion), sauf la conclusion un peu très courte.
- La fonction de guidage du lecteur n'est pas correctement assurée ; seulement deux organisateurs textuels sont employés : tout d'abord, aussi.
- Le texte se présente en un seul paragraphe.
- La ponctuation et la majuscule : absence presque totale des deux et l'utilisation incorrecte (pHénomène).

➤ Plan sémantique

- La cohérence sémantique est assurée ; il n'y a pas de contradiction d'une phrase à l'autre, même les idées sont claires et successives (la règle de relation est maîtrisée).
- Le vocabulaire utilisé est courant, compréhensible sauf le mot halquoliste qui n'existe pas en langue française, de plus il y a une confusion chez l'étudiant entre le pronom indéfini On et la préposition En.
- Toutes les phrases sont sémantiquement acceptables.

➤ La morpho- syntaxe

- L'étudiant a commis des erreurs de type grammatical :
 - *Terminaison de conjugaison (qui encourage, qui pousse, il faut attaqués, critiqués)
 - *la nature de mot : préposition (en) à la place du pronom indéfini (on).
- le temps utilisé par l'étudiant est adéquat (le présent).
- la cohérence syntaxique est assurée ; l'étudiant a utilisé correctement les articles définis : *la violence, la société, la rue, les stades...etc.* Sauf dans le cas du mot divorce (*la dévorce*).
- L'emploi incorrect de l'adjectif démonstratif *cette (phénomène, fléau, genre)* à la place de *ce (phénomène, fléau, genre)*
- l'emploi incorrect de pluriel de social (*sociaut*)

B) Analyse selon la grille de Nina Catach

Les erreurs commises par l'étudiant sont données avec explication de type d'erreurs et la correction dans le tableau N°05

Erreur	Type d'erreur	Explication	Correction
pHénomène	Erreur à dominante idéogrammique	Utilisation de la majuscule en milieu du mot	Phénomène
en	Erreur à dominante logogrammique grammaticale	Confusion entre les homophones grammaticaux	On
sociaut	Erreur à dominante morphogrammique (morphogramme grammaticale)	Confusion de genre	Sociaux
Dévoce Simbole sénariaus	Erreurs à dominante extragraphique	Confusion de voyelle	Divorce Symbole scénarios

Tableau N°05 : les erreurs commises selon la typologie d'erreur de Nina Catach.

C) L'extraction des erreurs interférentielles

Dans cette production écrite, nous avons trouvé un nombre importants des erreurs qui indiquent la présence des interférences linguistiques, ces erreurs sont classées selon le type d'interférence dans le tableau N°06.

Type d'interférence	Erreur interférentielle	La correction
Morphosyntaxique	<ul style="list-style-type: none"> *Très dangereuse phénomène *Cette fléau *Cette phénomène *Les problèmes sociaut *La dévoce *Cette genre 	<ul style="list-style-type: none"> *Un phénomène dangereux *Ce fléau *Ce phénomène *Les problèmes sociaux *Le divorce *Ce genre
Lexico-sémantique	<ul style="list-style-type: none"> *Halquolistes *Les scénarios qui pousse à la violence *beaucoup de choses 	<ul style="list-style-type: none"> *Alcooliques *Les scénarios sont des sources de violence par imitation. *beaucoup d'éléments (facteurs)

Tableau N°06:les erreurs interférentielles dans la production écrite N°01.

D) Interprétation des erreurs interférentielles

Les erreurs interférentielles morphosyntaxiques analysées sont dues essentiellement à l'utilisation de la traduction littérale de l'Arabe vers le français par exemple le mot phénomène en Arabe est « ظاهرة » qui est de genre Féminin au contraire en français est Masculin. De plus elles sont dues à l'influence des connaissances antérieures, l'étudiant a mémorisé ou bien a gravé dans sa mémoire le genre du mot lors de son acquisition de sa langue maternelle.

Pour le cas du nombre le mot « sociaux » écrit par l'étudiant (sauciaut) ; soit il ignore la règle (la difficulté de la langue française) ou bien une faute de mal concentration ou fatigue.

Les erreurs interférentielles lexico-sémantique sont dues à l'utilisation de lexique qui appartient à la langue maternelle dans notre exemple : (عدة أشياء , plusieurs choses) cette expression est souvent utilisée dans notre discours dialectal ou arabe, l'étudiant a utilisé la traduction directe (le calque) de cette expression vers la langue cible le français sans rendre compte au sens. D'autre exemple l'étudiant a inventé un nouveau mot qui n'appartient pas au français « halquoliste » (il veut dire alcoolique), pour lui, ce mot ressemble aux mots « pompiste, terroriste, spécialiste, garagiste...etc.» l'étudiant généralise une règle grammaticale (suffixe) pour créer un nouveau mot qui n'appartient pas au dictionnaire français.

Des erreurs grammaticales : concerne l'emploi incorrect du mot « en » à la place de « on » et des erreurs de conjugaison (attaqués, critiqués). Ces erreurs sont dues à la non maîtrise des règles grammaticaux, et à la complexité du système phonétique français l'étudiant n'arrive pas à différencier les graphèmes des sons (Simboles, Sénarios) par exemple un seul son (homophone) a plusieurs graphème (an, on, en, am, om, em). De plus ces erreurs influencent sur le plan sémantique. Mais, si l'apprenant connaît le sens du mot, il applique le mot convenable grammaticalement dans notre cas, il utilise le pronom indéfini « on » à la place de « en » (préposition).

6.3.2) Exemple 02

Le travail de la femme

Les arguments pour le travail de la femme :

La thèse : la femme a le droit de travailler tout comme l'homme

* Les arguments :

La femme est un être humain, elle a donc le droit de jouir de mêmes droits que l'homme et d'exercer n'importe quel travail hors de son foyer tout comme lui. De plus sur le plan intellectuel, la femme n'est pas inférieure à l'homme comme on le prétend puisqu'elle reçoit la même instruction : pilotes d'avions, ministres, chefs d'entreprise, ouvrières.

Enfin et surtout, le travail permet à la femme de s'assurer une indépendance financière et peut par conséquent subvenir à ses besoins et en cas de veuvage, à ceux de ses enfants.

A) Analyse selon la grille EVA

➤ Plan pragmatique

-L'étudiant a choisi un type d'écrit adapté (texte argumentatif). La forme est correcte

introduction : la présentation de la thèse

Développement : la présentation des arguments.

Conclusion : consolide la thèse.

-La fonction du guidage du lecteur est assurée ; par les organisateurs textuels employés : de plus, surtout, enfin. et par l'utilisation de la ponctuation (; - : -, - .)

-La ponctuation et la majuscule : utilisation correcte des deux.

➤ Plan sémantique

-La cohérence sémantique est assurée ; il n'y a pas de contradiction d'une phrase à l'autre, même les idées sont claires et successives (la règle de relation est maîtrisée).

-Le vocabulaire utilisé est courant, compréhensible.

-Toutes les phrases sont sémantiquement acceptables.

➤ La morpho- syntaxe

-L'étudiant a commis des erreurs de type syntaxique :

* un être humaine (humain).

* le plan intellectuelle. (intellectuel).

*ses enfant (enfants).

-le temps utilisé par l'étudiant est adéquat (le présent).

-la cohérence syntaxique est assurée par l'utilisation correcte des articles définis, les adjectifs possessifs.....etc.

B) Analyse selon la grille de Nina Catach :

Le texte ne contient pas un nombre important des erreurs de type d'orthographe sauf quelques unes de type erreurs à dominante morphogrammiques liées à des confusions de genre et de nombre :

* un être humaine (humain).

* le plan intellectuelle. (intellectuel).

*ses enfant (enfants).

C) L'extraction et l'interprétation des erreurs interférentielles

« La femme est un être humaine » : interférence lexicale, conséquence d'un transfert négatif de la langue maternelle vers le français, dans ce cas nous parlons du calque c'est-à-dire l'étudiant a fait une traduction mot a mot (littérale) sans rendre compte de l'incompatibilité de la langue cible (le français).de plus, nous pouvons classer cette erreur comme une interférence sémantique en raison de l'ambiguïté du sens.

« le plan intellectuele » : interférence morphosyntaxique.

« et peut par conséquent... » : interférence grammaticale, l'absence du sujet, un trait de la langue arabe, on utilise le sujet une fois et en utilise la conjonction de coordination pour relier le verbe au sujet.

6.3.3) Quelques interférences trouvées dans les autres copies

« D'abord la pollution c'est un maladie. » : Interférence lexicale et morphosyntaxique. Lexicale due à la traduction littérale de plus interférence morphosyntaxique on dit une maladie

« Un action, Premier caus, Des cause personnele, Niveaus, L'imigration l'homme » : ces erreurs sont des interférences de type morphosyntaxique. L'apprenant ne maîtrise pas le genre et le nombre des mots

« Boucoup (beaucoup), Donne (dans) notre pays, rélegeant (religion), illimener (éliminer) » : C'est erreurs sont dues peut être à la mauvaise prononciation de l'apprenant (interférence phonétique) transférées à l'écrit sous forme des fautes d'orthographe.

« notre rélegeant (islame) on a denner des conseille pour menace le gaspillage (notre religion l'Islam nous a donné des conseils pour éviter le gaspillage) » : plus aux interférences morphosyntaxiques et les erreurs grammaticaux, nous pouvons parler d'interférence culturelle, l'apprenant à utiliser la religion dans son énoncé, cet énoncé peut être mal interprété par l'autre qui ne pratique pas la même religion.

6.4) Solutions pour réduire le phénomène d'interférence

Pour réduire ce phénomène nous proposons les solutions suivantes :

6.4.1) Des propositions destinées à l'enseignant

- Utilisation de l'analyse contrastive et l'analyse des erreurs comme des solutions.
- En premier lieu, l'enseignant doit connaître les sources de ces erreurs.

- Il doit éviter le recours à la langue maternelle par exemple pour expliquer un mot il peut utiliser un dictionnaire français-français ou il peut donner le synonyme ou l'antonyme.
- Dans le cas d'une erreur de type interférentielle, il doit appliquer une correction immédiate.
- L'enseignant doit encourager les apprenants à lire à haute voix.
- Utiliser les documents authentiques comme des supports d'enseignement.
- Utiliser les TICE comme un moyen de motivation pour les apprenants.

Toutes ces propositions visent à rendre l'apprenant autonome dans son apprentissage.

6.4.2) Des propositions destinées à l'apprenant

- L'apprenant doit éviter le recours à la langue maternelle.
- L'apprenant doit élargir son lexique à travers la lecture qui présente un moyen efficace pour améliorer le style et d'éviter les fautes d'orthographe (lire pour bien écrire).
- L'apprenant doit faire l'autocorrection.

Ces propositions restent à appliquer au terrain pour voir leurs efficacités, car sous contrainte de temps nous n'avons pas affirmé ces propositions.

Dans ce chapitre, nous avons présenté la partie pratique de notre travail. Nous avons commencé par la description du terrain de notre enquête (université Dr Moulay Tahar Saida).

Puis, la description de notre échantillon quinze(15) étudiants en deuxième année universitaire spécialité Histoire et la description de notre corpus (deux exercices de grammaire et les productions écrites des étudiants).

Ensuite, nous avons cité les démarches et le déroulement de notre expérience. Puis la méthode d'analyse des résultats obtenus.

Finalement, après la collecte des données, nous avons essayé de répondre à notre problématique précédemment citée, en basant sur les données collectées et nos analyses, nous avons affirmé nos hypothèses concernant les interférences linguistiques.

- L'apprentissage ou l'usage d'une langue étrangère L2 au sein d'une société multilingue est automatiquement influencé par la langue maternelle L1, cette influence apparue sous forme des interférences par l'utilisation des traits appartenant à la langue maternelle et qui ne convient pas à la langue L2.
- Les sources d'interférence sont :
 - 1) Les stratégies d'apprentissage utilisées par les apprenants les conduisent à l'interférence (utilisation de la traduction).
 - 2) L'influence des connaissances antérieures (les acquis) ainsi que l'influence de la langue maternelle se manifeste par des interférences linguistiques.
 - 3) La différence culturelle entre en jeu comme une source d'interférences.
- Les solutions pour réduire ce phénomène :
 - 1) L'analyse contrastive.
 - 2) L'analyse des erreurs.

Conclusion Générale

Dans notre recherche, nous avons traité un phénomène négatif dû au contact de langues ; l'interférence linguistique définit comme : un transfert négatif de la langue maternelle vers la langue étrangère, un écart par rapport à la norme, un type particulier de fautes sous l'effet des habitudes ou une structure de la langue maternelle.

En premier lieu, nous avons constaté que dans une société multilingue l'apprentissage du français comme langue étrangère subi automatiquement l'influence de la langue maternelle, l'interférence linguistique est donc présent sous forme des erreurs au niveau de l'écrit et l'oral.

L'acquisition d'une langue étrangère nécessite un énorme effort, par rapport à l'acquisition de la langue maternelle, cette dernière est acquise d'une façon naturelle et à un âge précoce. Durant cet apprentissage, l'apprenant construit un système primaire des règles ou des normes permettant à lui l'usage correct de cette langue.

L'acquisition d'une nouvelle langue dite étrangère est réalisée par la construction d'un nouveau système spécifique à elle. Cette acquisition nécessite un ensemble des processus assurés par ce qu'on appelle l'enseignement/ apprentissage. Le contact de ces deux systèmes (langues) se manifeste sous forme des conflits qui ne favorisent pas l'apprentissage de la nouvelle langue, ou bien sous forme de concurrence.

En deuxième lieu, nous avons identifié les sources d'interférence linguistique, suite a notre enquête réalisée au sein du département des sciences humaines, plus précisément avec la collaboration des étudiants de 2^{ème} année licence Histoire université de Saida comme échantillon d'étude. Nous avons affirmé nos hypothèses :

La première cause d'interférence sont les stratégies d'apprentissage utilisées par les apprenants de français, le recours à la traduction ; ce transfert de la langue source vers la langue cible n'est pas toujours fidèle, et se manifeste surtout au niveau de lexique ou sémantique par des erreurs.

La deuxième cause d'interférence est l'influence des connaissances antérieures (les acquis) ainsi que l'influence de la langue maternelle ; l'apprenant grave dans sa mémoire lors de l'acquisition de sa langue maternelle les règles et même la signification des mots, leurs genres...etc., quand il est en phase d'apprentissage d'une langue étrangère il fait appel à ces connaissances qui peuvent être incompatibles à la nouvelle langue et comme

résultat il se retrouve en situation d'interférence. Dans notre enquête l'interférence morphosyntaxique est la plus comptée par cette cause.

La dernière source d'interférence est la différence culturelle, l'apprenant avec son identité culturelle transmet dans ses écrits et ses paroles, tout un malentendu avec l'autre malgré l'utilisation du code linguistique de l'autre.

Finalement, Après connaître les sources des interférences linguistiques, nous avons proposé des solutions dans le but de réduire ces erreurs.

- En se basant sur l'analyse contrastive, les enseignants peuvent prévenir les erreurs et les fautes de leurs apprenants, cette analyse consiste à former des descriptifs des deux systèmes linguistiques (source et cible) dont le but d'identifier les ressemblances et les différences entre ces deux systèmes, afin d'adapter les cours ou les stratégies utilisées durant l'enseignement de la langue cible.

- L'analyse des erreurs qui ressemble à l'analyse contrastive, mais elle ne s'intéresse pas à la langue maternelle des apprenants. Cette analyse se focalise sur l'interlangue pour éviter tout type d'erreur, les erreurs interférentielles et les autres erreurs. Cette méthode consiste à : identifier l'erreur (erreur ou faute), la source de l'erreur, et finalement l'application de la bonne technique de correction dans le moment convenable et par la personne qualifiée à cette tâche.

- Le recours à la langue maternelle lors de l'enseignement d'une langue étrangère, dans ce point les spécialistes de langues se divisent en deux groupes, certains sont contre et les autres avec, en créant un débat sur ce sujet, il ya des enseignants qui reflètent ces erreurs interférentielles au recours à la langue maternelle, et ils proposent de faire une séparation ou une rupture entre les deux langues (maternelle et cible) durant l'enseignement de la langue étrangère. Par contre, d'autres enseignants favorisent l'utilisation de la langue maternelle comme un élément complémentaire dans l'enseignement de la langue étrangère c'est-à-dire la langue maternelle facilite l'apprentissage de la langue étrangère.

Pour conclure, notre sujet présente un thème motivant car il appartient aux deux spécialités (Didactique et sciences de langage), nous avons traité seulement une partie de ce vaste phénomène, pour les solutions nous avons donné seulement des suggestions (théoriques) qui restent à appliquer par l'expérimentation.

Références bibliographiques

Bibliographie :

- 1- **BHATIA A T**, *An Erros Analysis Of Students Compositions, In International Review Of Applied Linguistics*12, 1974, p.347
- 2- **BLANC Jean Michel**, *Concept de base de la sociolinguistique*, Paris, Ellipse, 1998, P.17
- 3- **Burt. M.K. et C.Kipasky**, *The Gooficon : Arepair manual for English*,Rowley Massachusetts ,Newbury House, 1972, p16.
- 4- **CHASTAIN K**, *The Development Of Modernlanguage Skills : Theories To Practice*, Philadelphia, 1971, p.250
- 5- **CORDER .S.P**, *Error analysis Interlanguage and second language aquisition in language teaching and linguistics*, Ed Valerie Kinsella, cambridge ,1978 ,p63.
- 6- **CORDER S.P**, *Introducing Applied Linguistics* ,5th ed, Middlesex : Penguin Education, 1975, p 275.
- 7- **DEBYSER Francis**, *La linguistique contrastive et les interférences*. In: Langue française, n°8, 1970. Apprentissage du français langue étrangère. P35.
- 8 - **DUBOIS F-Charlier**, *La dérivation suffixale*, Paris, Nathan, 1999, p252.
- 9- **GAONAC'H D**, *Théories d'apprentissage et d'acquisition d'une langue étrangère*, paris : Hatier/Didier, 1991, p125.
- 10- **GUȚU Ana**, *Théorie Et Pratique De La Traduction*, Universite Libre Internationale De Moldova, 2007, p173.
- 11 - **HAGEGE Claud**, *L'enfant aux deux langues*, Paris, Ed Odile Jacob,1996, p239
- 12- **HAMERS J. & Blanc J- M**, *Bilingualité et bilinguisme*, Bruxelles : Margada, 1983
- 13- **HAMER Josiane F**, *Contact de langues*, in Moreau. M-L (éd), Sociolinguistique concepts de base, Liège, Mardaga, 1997, p. 94
- 14- **HASSAN A**, *Interférence, linguistique contrastive et sa relation avec l'analyse des fautes*, *La pédagogie des langues vivantes*, n°5. p. 168-173, 1974
- 15- **HENDRICKSON J**, *error analysis and error correction in language teaching*, singapor,1983, p 18.
- 16- **KHAN Gisèle**, *des pratiques de l'écrit*, Tunisie, Hachette, 1993, p.93.

- 17- **MACKEY William Francis**, *Bilinguisme et contact de langues*, Paris : Klincksieck, 1976
- 18-**MACKEY William Francis**, *Bilinguisme*, in Marie-Louise Moreau, *Sociolinguistique concepts de base*, Margada, 1997.
- 19- **Martine Marquilló Larruy**, *L'interprétation de l'erreur CLE International*, 2003, p120.
- 20- **MOUNIN George**, *Clefs pour la linguistique*, Edition Seghers, Paris, 1971.
- 21- **RICHARDS J.C**, *A non-contrastive approach to Error Analysis*, London : longman, 1980, p173-174.
- 22- **TABOURET Keller**, 2008, « L'expression *contact* comme révélatrice de la dynamique des langues », *Journal of language contact*, Thema 2, p. 7-18.
- 23-**Theo van Els et Al**, *Applied linguistics and the learning and teaching of foreign languages translated by R.R. Van Grissouw* , london : Edward Arnold, 1987,p 53.
- 24- **VERMES Gèneviève et BOUTET Josiane**, *France pays multilingue*, Tome2, Paris, L'harmanttan, 1987 , p111
- 25 - **WEINREICH Uriel**, *Languages in contact*, Gallimard, Paris, 1973. P123.

Dictionnaire :

- 1- **CUQ J-P et Alli**, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, clé international/Asdifle, 2004.
- 2- **DUBOIS.J et Al**, *Dictionnaire de linguistique et sciences de langage*, Larousse, Bordas, 1994.
- 3- **KANNAS Claude**, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, 1994
- 4- **MOUNIN George**, *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, 1974, PUF. Implications didactique, Hachette, 1991.
- 5- **REY Alain et Josette Rey-Debove**, *le Petit RobertDictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, 1985. p684

Mémoires :

- 1- **BOUBEKER Rima**, *L'impact de la langue maternelle sur l'acquisition du FLE Cas des apprenants de 1èreAM du CEM de Mouhamed Atmani à M'chouneche, université de Biskra, 2015*
- 2- **GAOUDI Fella**, *les interférences morphosyntaxiques à l'oral et à l'écrit, chez les apprenants de la 4^{ème} année moyenne, collègue ibn hani el andalousi Msila, université de Batna, 2012.*
- 3- **RAHMANI Amina**, *Analyse des erreurs interférentielles dans la production écrite (cas des apprenants de la 1eream2 de l'école Aissaoui Ammar, Tébessa, université de Tébessa, 2016*

Sitographie :

- 1- **AMARA Abderrezak**, « Langues maternelles et langues étrangères en Algérie : conflit ou cohabitation ? », *Synergies Algérie* n° 11 - 2010 pp. 121-125, article disponible à l'adresse <https://gerflint.fr/Base/Algerie11/abderrezak.pdf> , consulté en ligne le 11 avril 2018.
- 2- **BENKHELIL Rima**, « Le plurilinguisme en Algérie : une entrave pour l'apprentissage de la phonétique de la langue « étrangère » ? », *Socle* n°04-janvier 2014 pp115-123, article disponible à l'adresse : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/2581> consulté en ligne le 11 avril 2018
- 3- **BOUBAKOUR Samira**, « ÉTUDIER LE FRANÇAIS... QUELLE HISTOIRE ! », université lumière Lyon 2, France, pp 51-68 consulté en ligne le 11 avril 2018 http://www.academia.edu/1275915/%C3%89TUDIER_LE_FRAN%C3%87AIS_QUELLE_HISTOIRE
- 4- **OPRESCU Maria Ana**, « Enseignement et apprentissage du français langue étrangère. Interférences culturelles », Académie d'études économiques, Bucarest, pp 61-66 consulté en ligne le 11 avril 2018 <http://www.diacronia.ro/ro/indexing/details/A3984/pdf>
- 5- **TALEB IBRAHIMI.Khaoula**, « L'Algérie : coexistence et concurrence des langues », *L'Année du Maghreb*, 2004, consulté Avril 2018. URL : <http://journals.openedition.org/anneemaghreb/305>

Annexes

Bouazza Aïcha
Hamdi Haman
905

Le travail de la femme

Les arguments pour le travail de la femme :

La thèse : La femme a le droit de travailler tout
comme l'homme

* Les arguments :

La femme est un être humain, elle a donc
le droit de jouir de mêmes droits que l'homme
et d'exercer n'importe quel travail hors de son
foyer tout comme lui. De plus sur le plan
intellectuel, la femme n'est pas inférieure à
l'homme comme on le prétend puisque elle
reçoit la même instruction : pilotes d'avions,
ministres, chefs d'entreprise, ouvrières.

Enfin et surtout, le travail permet à
la femme de s'assurer une indépendance
financière et peut par conséquent subvenir
à ses besoins et en cas de veuvage, à ceux
des ses enfants.

✓

Pencabte
Charifa

Sujet sur l'émigration :

03 G1

L'émigration est un action de quitter son pays,
sa région pour des raisons.

il y a Beaucoup des raisons pour l'émigration, l'homme,
comme les raisons économiques, politiques, religieuses... etc
Premier cause économiques pour chercher d'un meilleur
niveau de vie dans les pays riches...

aussi il y a des cause personnelle par goût pour le pays.
les migration de différents types à travers le monde
émigration à les pays de l'Europe ou migration entre

les jeunes pensent que là bas à les pays de l'Europe
ils peuvent trouver facilement un travail et une
vie parfaite non seulement le chômage et la misère

enfin; c'est bien la responsabilité des pays lutter
contre cette phénomène parceque il augmente et sa
dangereuse par les pays par exemple en 2005 il y avait
à peu près un milliard de migration à travers le monde.

Pour moi; je conseille tout les jeunes algérien pour
éviter l'émigration illégal et travail donne notre
Pays.

✓

de diabète

actuellement, il s'est propagé plusieurs maladies chroniques
parmi ces maladies le diabète.

en va définir le diabète, ces causes et les conséquences
que devons nous faire pour prévenir le diabète

- D'abord, le diabète est une maladie chronique qui
survient lorsque le pancréas ne produit pas assez d'insuline

Ensuite, il existe deux types de diabète, type 1 est caractérisé
par un déficit complet de sécrétion d'insuline cette maladie
apparaît le plus souvent durant l'enfance et l'adolescence

aussi, le type 2: apparaît lorsque le pancréas ne
sécrète pas suffisamment d'insuline.

~~autres~~ des causes de diabète; le stress, les troubles
mentaux comme la dépression, un mode de vie sédentaire
l'hérédité l'obésité

Louami Fatima & une année histoire

Bouazza Nouria & une année histoire

- la pollution c'est un phénomène catastrophique catastrophologique.
- d'abord la pollution c'est un maladie de siècle surtout sur l'environnement et il y a plusieurs types de la violence de terre - de l'air - de l'atmosphère - et ensuite la ~~vie~~ pollution est très dangereux sur la santé des humains surtout la violence de fumer des usines.

et enfin ~~la pollution~~ la cause de la pollution c'est l'homme a conséquence des actions qu'il a fait.

Le tabac

L'usage du tabac est très nocif car il agit non seulement sur l'individu mais aussi sur son environnement, ceci justifie toutes les campagnes médiatiques de le cadre de la lutte-tabac.

D'abord, l'usage du tabac ^{cause} dégrade de la santé parce que son action sur la plan ~~malade~~ individuel se manifeste par un ensemble de maladies représentées par différents cancers, et par différents d'autres organes. comme le cœur et le cerveau par ailleurs.

Enfin est néfaste sur le plan social et sur l'environnement, fumer c'est obliger les autres à respirer un air pollué et s'empoisonner malgré tout signaler que le tabac.

Berkoua F. Actile.

Belmetthfi Khadra.

La violence est une très dangereuse
phénomène qui menace toute la société
en soit cette fléau partout, dans la
rue, dans les stades, et même dans les
établissement scolaires. il ya beaucoup
de choses qui encourage cette phénomène
tout d'abord, c'est l'éducation négative
dans la maison et les problèmes sociaux
comme la divorce. aussi dans la rue
en trouve la drogue et les hooligans
malheureusement en trouve dans les films
des scénarios qui pousse a la violence
quand en trouve des acteurs comme des
simboles et des champions dans la vie
et la génération leur suivie.
il faut attaquer et critiquer cette genre
de cinéma. par l'éducation correcte.